

RADIO MATÉRIEL

REVUE MENSUELLE
ÉDITÉE PAR LA COMPAGNIE

DES NÉGOCIANTS EN T.S.F.
D'ÉDITIONS COMMERCIALES & INDUSTRIELLES

Abonnement UN AN. France 25^f, Etranger 40^f
Prix du Numéro France 2^f 50, Etranger 4^f



Rédaction, Administration & Publicité
21, rue Tronchet PARIS Tél. Gutemb. 03-84

LOEWE RADIO

*Le Poste que vous attendiez
est enfin sorti*

4
lampes
multiples
Loewe-Radio



6
étages
haute fréquence
à résistances

Demandez documentation à

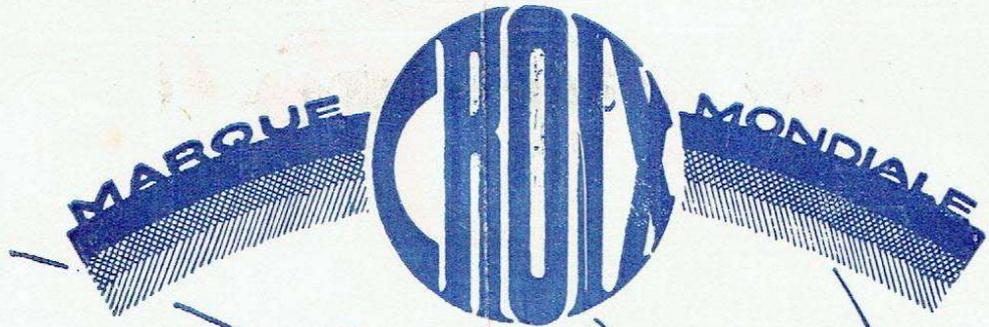
FE 63 Cadran lumineux.

LOEWE-RADIO

S. A. R. L.

19, Rue Frédéric-Lemaître,
PARIS XX^e

Foire de Paris,
Stand N° 2262



**fabrique
tous les
transformateurs
pour T.S.F.**

**1. amplificateurs phonographiques
appareils d'alimentation**

EN SERVICE



ETABLISSEMENTS

**3, Impasse THORETON
PARIS, XV^{EME}**

AGENTS EXCLUSIFS POUR LA BELGIQUE: E. BLÉTARD 10, rue Vorin, LIÈGE.



ARNAUD, S^{TE} A^{me}

**SS^{CO} EXPORTATION:
3, RUE DE LIÈGE**

ABONNEMENT
UN AN

France . . . 25^{fr}
Étranger . . . 40^{fr}



PRIX
DU NUMÉRO

France . . . 2^{fr}50
Étranger . . . 4^{fr}

Revue mensuelle des Négociants en T. S. F.

Éditée par la Compagnie d'Éditions Commerciales et Industrielles

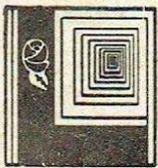
Rédaction, Administration et Publicité : 21, Rue Tronchet - PARIS - Téléphone : GUTEMB. 03-84

SOMMAIRE

La Foire de Paris 1	Nouveautés. 23	Les nouveaux transformateurs Croix . . . 35
Parmi les Stands. 3	La Page de la Maison de gros 25	L'Éducation par T. S. F 38
<i>Le Guide du Vendeur</i> : L'étalage doit être une attraction 11	La T. S. F. à travers le monde. . . . 27	Influence de la Sélectivité sur la distorsion. 39
Vers le Statut de la radiophonie. . . . 13	La Radiophonie tuera-t-elle le goût de la lecture. 29	Revue de la presse. 41
<i>Les Belles Entreprises de la T. S. F.</i> : Une Visite aux Etablissements Mars. 17	<i>Le Radio Matériel</i> : Le Meuble Super PM Six 31	Législation. Fiscalité. Annonces légales. 43
		Les Revues et Journaux à Lire 48

LES GRANDES MANIFESTATIONS COMMERCIALES.

La Foire de Paris



La Foire de Paris ouvrira ses portes le 11 mai. Elle obtiendra, n'en doutons pas, un très brillant succès, succès mérité, succès justifié, car la Foire de Paris s'annonce cette année comme particulièrement importante. En progrès à tous points de vue sur celle

de 1928, son succès confirmera ses succès antérieurs.

En effet, qu'il s'agisse de la surface occupée, du nombre d'exposants, du chiffre des affaires ou de la masse des visiteurs, les statistiques accusent tous les ans une

progression importante. A chacune de ses manifestations, les sections anciennes s'élargissent, de nouvelles s'ouvrent.

En 1928, la Foire de Paris a réuni 7145 participants appartenant à 31 nations. Cette année ces chiffres sont dépassés.

De plus en plus dans leur ensemble, les fabricants attendent la Foire de Paris pour sortir de nouveaux modèles ou leur réservent la primeur des améliorations apportées à leur production. En retour de nombreux acheteurs français et étrangers, tiennent à visiter la Foire de Paris, afin de se renseigner avant de passer leurs commandes.

La Foire de Paris est vraiment une grande manifestation commerciale internationale.

Cette année, les sections techni-

ques, dont l'importance augmente toujours, occupent à elles seules un espace de près de 15 hectares. Elles comprennent 5 vastes bâtiments dont l'un ne mesure pas moins de 20.500 mètres carrés d'un seul tenant.

Sans nous arrêter à ces détails généraux, venons-en, à ce qui nous concerne plus particulièrement : la T.S.F.

La T.S.F. fait partie de la section électricité qui est divisée en deux groupes : l'un réservé au matériel d'usines et applications industrielles, l'autre aux applications domestiques au téléphone, à la T.S.F. Dans ce dernier, celle-ci tient une large place. Sur près de quatre cents exposants, on en compte plus de cent appartenant à la T.S.F.

Le chiffre total ainsi que celui

Le Roi des appareils de

T.S.F.

C'est le
**SYNCHRODYNE
RADIO-L. L.**

Voici des preuves :

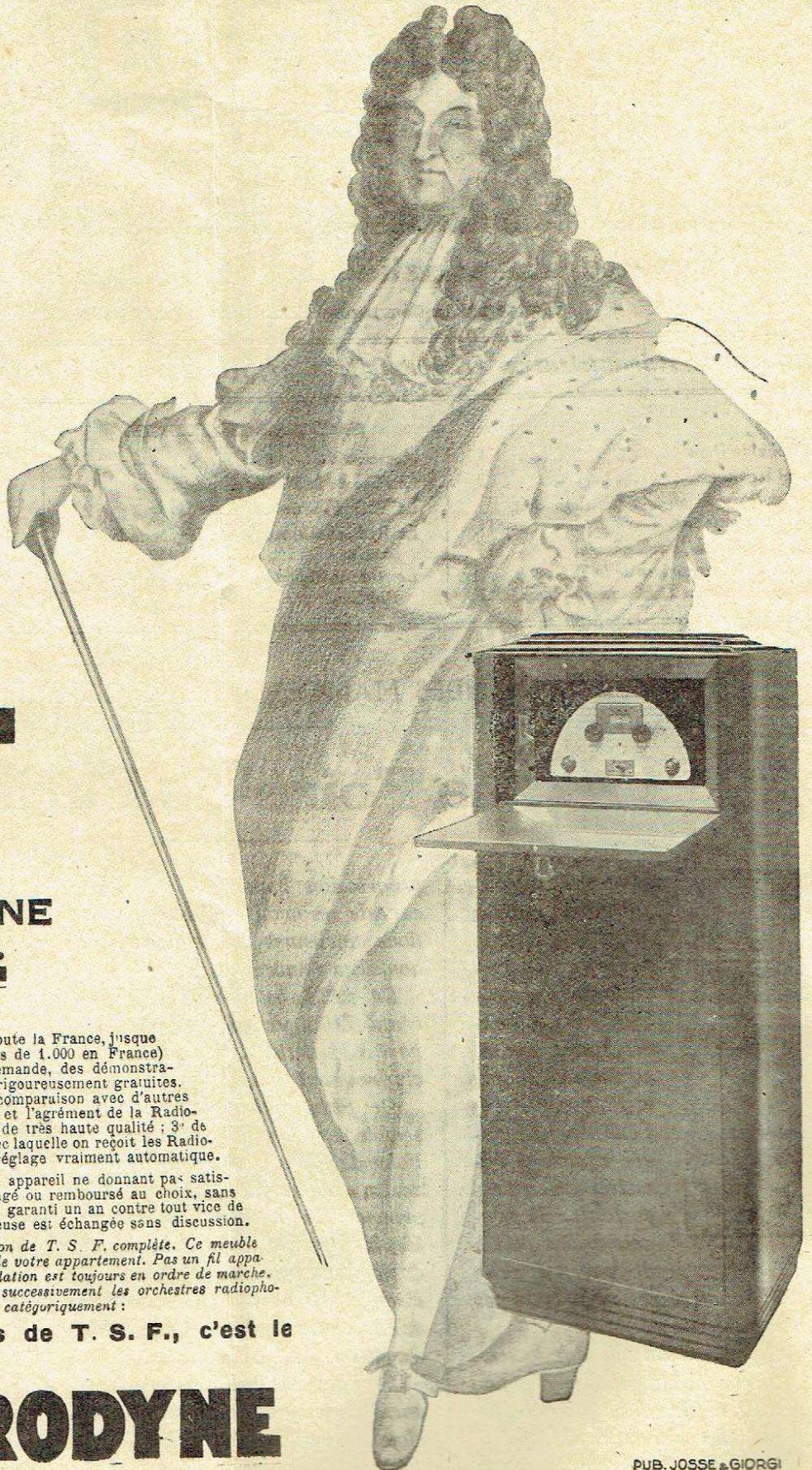
PREUVES PRATIQUES IRRÉCUSABLES. — Dans toute la France, jusque dans le plus petit hameau, nos agents (plus de 1.000 en France) ou nous-mêmes effectuons, sur simple demande, des démonstrations à domicile. Ces démonstrations sont rigoureusement gratuites. Elles ont pour but : 1° de permettre une comparaison avec d'autres appareils ; 2° de démontrer tout le charme et l'agrément de la Radiophonie, lorsque l'on possède un récepteur de très haute qualité ; 3° de vous convaincre de la facilité enfantine avec laquelle on reçoit les Radio-Concerts européens, avec un appareil à réglage vraiment automatique.

PREUVES PLUS IRRÉCUSABLES ENCORE. — Tout appareil ne donnant pas satisfaction après un essai de 8 jours est échangé ou remboursé au choix, sans formalités ni contestations. Il est, de plus, garanti un an contre tout vice de fabrication : toute pièce reconnue défectueuse est échangée sans discussion.

Le meuble ci-contre contient une installation de T. S. F. complète. Ce meuble se déplace facilement d'une pièce à l'autre de votre appartement. Pas un fil apparent, pas une connexion à établir. L'installation est toujours en ordre de marche. Rien qu'un bouton à tourner pour écouter successivement les orchestres radiophoniques de votre choix. Nous affirmons donc catégoriquement :

LE ROI des Appareils de T. S. F., c'est le

SYNCHRODYNE



se rapportant à la T.S.F. devraient être plus élevés encore. En effet, le comité a dû refuser, faute de place, plus de deux cents inscriptions.

Quoi qu'il en soit, la participation de l'industrie radio-électrique à la Foire de Paris est importante. Si le salon organisé chaque année par le S.P.I.R. reste la grande manifestation professionnelle, on ne peut nier que la Foire de Paris, rassemble une bonne partie des fa-

bricants et constructeurs de notre branche. Leur participation ne peut manquer d'être intéressante pour eux et également pour la T.S.F. tout entière.

L'an passé, les exposants s'étaient trouvés un peu éparpillés, perdus. Ils seront cette année bien rassemblés.

Parmi eux on trouvera beaucoup de firmes, ayant participé au dernier salon. On en rencontrera aussi quelques autres qui n'y figuraient pas.

Y verra-t-on des nouveautés sensationnelles? Sensationnelles?... peut-être pas, mais il y en aura d'intéressantes. En T.S.F. il y a toujours du nouveau.

Une visite à la Foire de Paris s'impose. Que tous ceux qui le peuvent y viennent. Ils n'y perdront pas leur temps.

Ils trouveront à voir, à apprendre, à gagner.

Jean RADIO.

A TRAVERS LA FOIRE

PARMI LES STANDS

La Foire de Paris ouvrira ses portes le 11 mai. Parmi les stands, nous signalons particulièrement à l'attention de nos lecteurs, ceux qui suivent.

Loewe-Radio

Hall 22 — Stand 2262

Les nouveautés intéressantes de la saison seront nombreuses à la Foire de Paris, entre autres, nous recommandons à nos lecteurs de s'arrêter au Stand de la grande firme internationale

LOEWERADIO S.A.R.L.

qui sort, à cette occasion, son nouveau récepteur longue distance à quatre lampes multiples LOEWERADIO. Ce poste d'un montage absolument nouveau à 6 étages haute fréquence à résistances (sans changement de fréquence) permet, avec une grande facilité de réglage, l'écoute sur petit cadre de tous les européens, avec une puissance et une pureté inconnues jusqu'à ce jour.

La même maison met, maintenant, en vente le moteur de son diffuseur bien connu E. B. 71, permettant ainsi aux amateurs et aux constructeurs de confectionner un diffuseur avec un moteur bien au point.

Mars

Hall 4 — Stand 444

Les Etablissements Mars spécialistes des

accumulateurs T.S.F. présenteront à leur Stand toute la série de leurs batteries spécialement réalisées pour donner satisfaction aux amateurs.

Signalons en particulier les efforts, efforts couronnés de succès, des Etablissements Mars vers la simplification du matériel et son appropriation pratique aux besoins du public.

Il faudra s'arrêter chez Mars pour voir toute sa série de batteries entièrement démontables, faciles à manipuler, faciles à laver, supprimant toutes réparations, tous ennuis.

Voir également la fameuse série C, le dernier cri en matière d'accus pour T.S.F.

Voir enfin, dernière réalisation, la batterie à liquide inversable.

Philips

Hall 5 — Stand 555

Les nombreux visiteurs qu'attirent tous les ans la Foire de Paris ne manqueront pas cette année encore de s'arrêter au Stand PHILIPS. Ils y trouveront la qualité et la variété aussi bien dans le domaine des lampes de T. S. F. que dans

le domaine des récepteurs des haut-parleurs et des redresseurs.

Toujours en avant du progrès, toujours soucieuse de mettre sur le marché des appareils qui répondent le mieux aux besoins des amateurs, la Société PHILIPS-RADIO présentera à ceux qui voudront bien l'honorer d'une visite à son Stand, les dernières créations, les derniers perfectionnements dont peut, à juste titre, se glorifier la T.S.F.

Notez bien ceci :

Une humble boutique
tenue avec ordre attire
plus de monde qu'un
grand magasin mal
administré.

The advertisement is enclosed in a rectangular border. At the top, a five-pointed star contains the word 'BRUNET' in a stylized font, surrounded by illustrations of various radio components: a speaker, a vacuum tube, a transformer, a coil, and a capacitor. A large, light-colored arrow points from the star towards the center. In the center, a large, stylized 'BRUNET' logo is set within an oval frame. Below the logo, the text '.5, RUE SEXTIUS - MICHEL -' is written on the left and 'PARIS' on the right. At the bottom left, the French phrase 'La bonne étoile de l'amateur...' is written in a cursive script. At the bottom right, there is an illustration of a globe with a radio dial superimposed on it, featuring the 'BRUNET' logo and a tuning knob.

BRUNET

.5, RUE SEXTIUS - MICHEL -

PARIS

La bonne étoile de l'amateur...

BRUNET

La Fibre Diamond

Hall 5 — Stand 536

La Société La Fibre Diamond exposera à son Stand, des pièces isolantes de toutes sortes, tant en fibre vulcanisée qu'en Dilecto.

La Fibre Diamond obtient par procédés spéciaux des panneaux de Dilecto tout à fait appropriés par leurs qualités et leur présentation à la construction des postes T. S. F.

Ces panneaux se travaillent avec la plus grande facilité grâce aux procédés particuliers de fabrication du Dilecto.

Barengoltz

Hall 22 — Stand 2269

Spécialisés dans la construction des cadres T. S. F. depuis les débuts de cette industrie, les Etablissements Barengoltz présentent de nombreux modèles de conception et construction très variées : modèles fixes en bois et en métal, modèles de salon et de transport, modèles de toutes dimensions. Prix variés. Belle présentation au point de vue rendement, les cadres *Captonde* ont fait leurs preuves.

Dans le même stand, on peut voir le « Cristal GR » galènes sélectionnés.

La Pile Soleil

Hall 5 — Stand 545

Cette pile fabriquée par les Etablissements Physico-Chimiques-Mécaniques a conquis, depuis de longues années, une réputation incontestée de qualité, surtout en ce qui concerne les petites batteries pour lampes de poche, répandues partout.

Pourquoi les piles de T. S. F. SOLEIL n'auraient-elles pas un succès aussi légitime, alors qu'elles possèdent les mêmes qualités supérieures ?

Les Etablissements Physico-Chimiques présentent donc à la Foire de Paris leurs nouveaux Blocs de T.S.F. déjà si appr-

ciés par quelques privilégiés et maintenant adoptés par les grands constructeurs et les principaux magasins de vente.

En raison de sa vogue croissante et des nécessités de la demande, la PILE SOLEIL s'installe maintenant 27, rue du Fort, à Malakoff (Seine), dans une nouvelle et importante usine, munie de l'outillage le plus moderne.

Galvanic-Solère

Hall 5 — Stand 522

La Maison Galvanic-Solère expose une gamme complète d'appareils portatifs à nickel, argent, doré, etc. d'un gros intérêt pratique.

Le pinceau électrique « Le Galvanic-Sol » remplace le bain galvanoplastique. En quelques instants, on peut effectuer un dépôt électrolytique.

Le fonctionnement de ces appareils est extrêmement simple. Nous en reparlons.

A. Thiney

Stand 2213 — Hall 22

Au Stand 2213, Hall 22, A. Thiney (Marque A. T.) tout une gamme d'appareils de 1 à 7 lampes et des radio-valises, des cadres à haut rendement. Belle présentation. Une fabrication qui n'est pas à dédaigner, car elle est bien étudiée et réalisée avec soin. Des prix attrayants et une garantie sérieuse de deux ans.

Gabriel Gaveau et Cie

Hall 22 — Stand 2260

Voir à ce Stand deux types de phonographes électriques : l'un destiné aux appartements, l'autre aux salles de concerts ou cinémas.

De plus, voir l'*Arophone*, dont le succès s'affirme. Il comprend un appareil de T. S. F. puissant et un phono électrique. Un simple inverseur permet de passer de l'un à l'autre.

Lampe Vatea

Hall 23 — Stand 2304

Les lampes Vatea sont à filament colloïdal. C'est là leur caractéristique essentielle. Elles présentent des avantages particuliers, des qualités qui font leur succès. Il faut les voir, les essayer.

Ferrix

Hall 22 — Stand 2212

Chez Ferrix, roi du transfo, toute une nouvelle série de redresseurs de courants : redresseurs pour tension-plaque avec une prise pour le chauffage fixe et des filaments et comportant les lampes intérieures ; redresseurs pour recharges d'accus avec les lampes redresseuses des différents constructeurs. Toute la gamme des transfos de 2 watts à 3.000 watts.

Le nouveau détecteur réglable *carbocandum*, remplaçant la galène ou les lampes détectrices dans les postes à lampes. Fixité remarquable. Sons plus chauds, moins criards qu'avec la détection des lampes.

Péridaud

Hall 22 — Stand 2241

On verra chez Péridaud, le Trisodyne IV dont la réputation n'est plus à faire, et, pour la première fois un poste valise 4 lampes permettant, sur cadre, la réception de toutes les émissions européennes. L'appareil serait d'un prix très abordable : 2.500 fr. en ordre de marche.

Solor-Verrix

Hall 22 — Stand 2211

Une nouvelle marque qui présente toute une série de selfs-inductance (système Imbert) pour remplacer les transfos basse fréquence.

Appareils spéciaux pour baladeuses et tous dispositifs pour éviter les électrocutions.

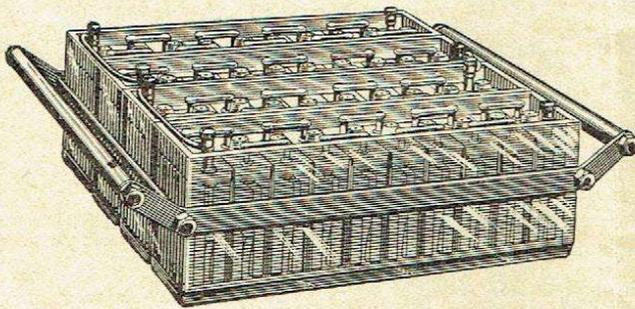
Redresseurs de courant pour garages et autos débitant 6 ou 12 ampères.



LA FOIRE DE PARIS. — L'ENTRÉE

MARS vous rappelle sa batterie

“ IDÉALE ”



80 volts -:- 3,5 ampères

Spéciale pour Super

4 blocs de verre

Ceinture métallique porteuse

Insulfatable

Durée illimitée

TOUTE BATTERIE PORTANT LA MARQUE “ **MARS** ”
est garantie

FOIRE DE PARIS. — HALL 4. — STAND 444

E. T. A. S.**« Le Distributeur
Radio-Electrique ».**

Hall 22, Stand 2237.

C'est à la Foire de Paris 1928, il y a donc un an, que la société d'Electro technique appliquée (E. T. A. S.) prit pour la première fois contact avec le grand public, en présentant son appareil d'alimentation totale au secteur : Le Distributeur Radio-Electrique.

Accueilli favorablement cet appareil a, depuis lors, fait son chemin.

Ses qualités pratiques se sont affirmées, son bon fonctionnement a été reconnu. En un mot, il a fait ses preuves.

Les nombreux sans filistes qui l'ont adopté, s'en déclarent enchantés.

L'occasion sera belle pour les revendeurs de revoir de près, avec confiance, le Distributeur Radio-Electrique qui vient de remporter à la dernière Foire de Lyon, il y a quelques semaines seulement un succès des plus significatifs.

Homo et Beagez

Hall 22, Stand 2240.

Les Etablissements Homo et Beagez, présentent Hall 22, Stand 2240, sous la dénomination bien connue « les merveilleux diffuseurs H.B. » une gamme complète de reproducteurs excellents, allant des diffuseurs de qualité pour appartement, aux appareils spéciaux pour auditions puissantes sur T.S.F. ou phonographe.

Montés en belles ébénisteries modernes, ces diffuseurs constituent des meubles élégants, aussi agréables à voir qu'à entendre dans tous les intérieurs.

Les diffuseurs d'intérieur sont construits soit avec diaphragme de 30 cm. de diamètre, soit avec diaphragme de 40 cm. Les diffuseurs de 40 cm., tout en restant dans les dimensions des diffuseurs d'appartement,

se recommandent par leurs qualités musicales aux amateurs de très belles auditions.

Les diffuseurs H.B. spéciaux pour réceptions puissantes sur T.S.F. ou phonographe comportent un diaphragme de 60 cm. de diamètre et se distinguent par leur reproduction parfaite de l'intégralité de l'orchestration, leur volume de son considérable et leur aptitude à supporter les plus fortes puissances sans déformation.

**Delafon et Cie.
(La Pile Ajax)**

Hall 4, Stand 430.

Les Etablissements Veuve P. Delafon et Cie. constructeurs des Piles et soupapes Ajax, présentent cette année, leurs batteries haute tension, déjà si appréciées des sans filistes, ainsi que leurs nouveaux modèles de redresseurs Ajax type 29, dont l'emploi pour la charge des accumulateurs est à la fois si pratique et si économique.

Elle présente, en même temps, son nouveau transformateur Ajax pour sonneries.

Radio Lambda

Hall 22, Stand 2.223.

Radio Lambda qui figurait pour la première fois en 1928 à la Foire de Paris y présentait, outre ses selfs et cadres bien connus, une importante série de nouveautés parmi lesquelles figuraient des condensateurs jumelés à tambour de grand luxe, sa fiche plate multiple et automatique permettant la mise en parallèle des casques et hauts parleurs, sa fiche ronde, sa fiche lumineuse de contrôle et de sécurité, sa belle fabrication de cadrans qu'apprécient les meilleurs constructeurs, sa série de jacks, ses inverseurs à poussoirs, etc...

Cette année nous croyons savoir que d'autres nouveautés intéressantes figureront, à son stand n° 2.223, Hall 22, parmi

lesquelles la plus belle gamme de tambours démultipliés allant du petit modèle pour potentiomètres et rhéostats jusqu'aux tambours géants à 2, 3, 4 molettes, lumineux ou non.

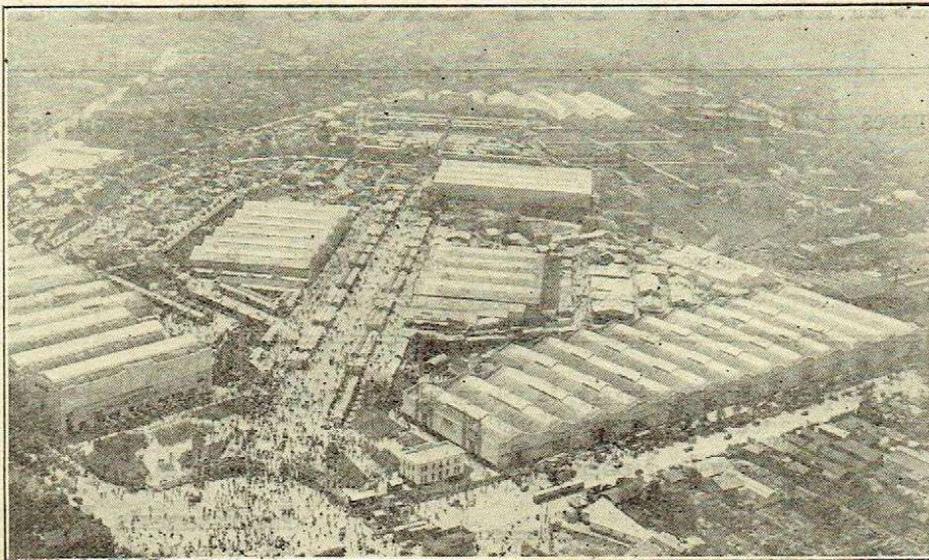
En outre, un nouveau type de combinatoire d'un principe assurant de parfaits contacts, se montant soit en type rotatif, soit à poussoirs, soit à manette de 2 à 3 balais et de 4 à 32 plots, d'une présentation luxueuse et pratique.

Les lampes Tekade

Hall 22, Stand 2203.

La grande nouveauté de la Foire de Paris, en matière de lampes de réception sera, cette année, l'apparition des lampes doubles et triples Tekade. Ces lampes construites, suivant une technique nouvelle qui constitue un gros progrès dans le domaine des lampes à consommation réduite, présentent une accessibilité absolue de toutes leurs électrodes. On peut ainsi réaliser, avec elles, les combinaisons de montages les plus variées, sans que l'on soit limité par l'existence, dans les ampoules elles-mêmes, d'un montage choisi plus ou moins heureusement par le constructeur, comme cela se rencontrait dans certaines lampes multiples offertes, il y a deux ans, sur le marché français.

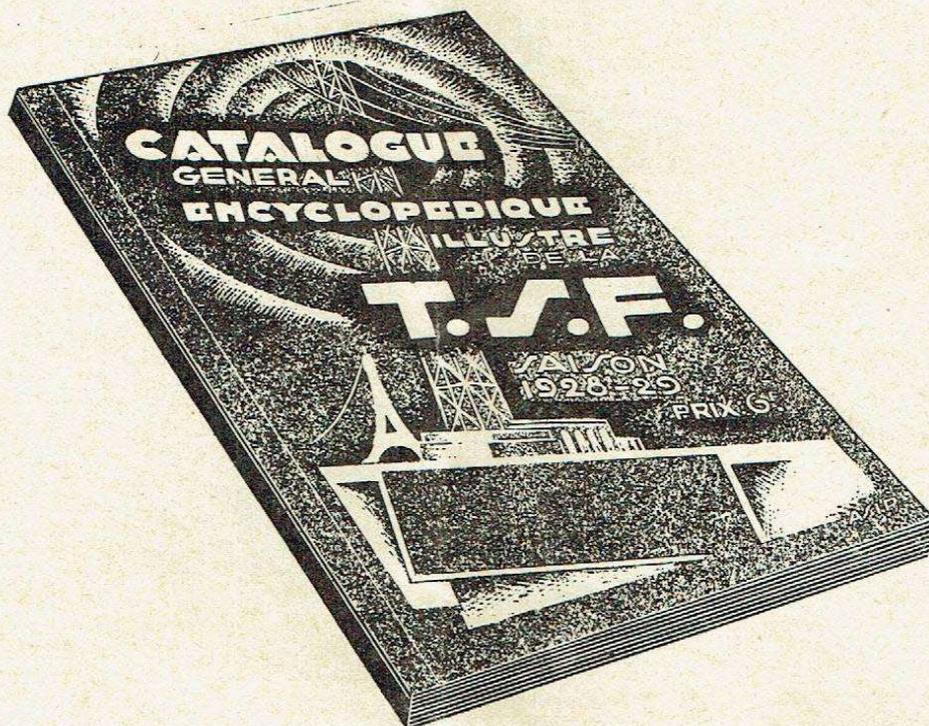
La Tekade construit également des lampes des types courants (détectrices, amplificatrices haute et basse fréquence, lampes de redressement). Signalons enfin les Tekade à chauffage indirect du filament qui donnent une solution élégante et définitive de l'alimentation complète des amplificateurs sur les secteurs alternatifs. Ces lampes, qui simplifient considérablement, l'utilisation pratique des récepteurs de T.S.F. ou des amplificateurs phonographiques, sont destinées à favoriser le développement et la vulgarisation des appareils à lampes dans une proportion qui dépassera sans nul doute les prévisions les plus optimistes.



LA FOIRE DE PARIS. — VUE D'ENSEMBLE PRISE EN AVION

Un instrument de travail indispensable

Un moyen d'affaires efficace



de la MAISON DE GROS de la T. S. F.

275 pages — 700 clichés — 1,800 articles décrits — 50,000 lignes de texte.
Présentation luxueuse.

Prix : 6 francs.

Par 10 exemplaires : **5** fr. l'un. — Par 25 : **4** fr. — Par 100 : **3** fr.

Par **cent** exemplaires, impression *gratuite* de la couverture au nom du client.

Ce catalogue est le **plus important**, le **plus pratique**, le **plus complet** des catalogues de T. S. F. Il ne comporte aucune indication d'origine.

Diffusez-le à votre profit, parmi votre clientèle.

Établissements André LAPORTE
13, Rue Félix-Faure, PARIS (15^e)

Établissements René BANCAL
54, Rue Bayard, TOULOUSE

La Pile Hydra

Hall 4 — Stand 414

On perd trop souvent de vue que pour vulgariser les savantes applications de la radiophonie, il importe de mettre le grand public en possession, non seulement de bons appareils, mais aussi d'une bonne manière de s'en servir.

En ce qui concerne les appareils, la fabrication réalise des merveilles; malheureusement la perfection croissante a pour corollaire la complexité croissante et une foule d'amateurs non spécialistes sont de plus en plus embarrassés pour se servir pratiquement de ce bel outillage payé très cher.

C'est pourquoi, à la Foire de Paris, la PILE HYDRA, suivant son habitude, distinguera son stand non par l'éclat de nouveautés sensationnelles, mais surtout par le souci de mettre ses visiteurs à même de choisir et d'utiliser rationnellement les piles d'alimentation. Elle intéressera par son exposition suggestive, mais surtout par les conseils qu'elle donnera, d'une façon aussi originale que pratique et convaincante, sur la manière d'utiliser le plus avantageusement possible ses batteries universellement appréciées.

G. I. Kraemer

Hall 22 — Stand 2251

Les Etablissements G. I. Kraemer bien connus comme Constructeurs de postes d'émission, avaient étudié depuis longtemps déjà, toutes les questions touchant à la reproduction musicale par des procédés électriques.

Ils ont réalisé le « PHONOGIK », amplificateur de phonographe par « PICK UP » pour salons, salles de spectacles ou plein air, dont la fidélité de reproduction atteint la plus haute qualité.

Ce résultat a pu être obtenu par une étude et une mise au point très sévères des différents éléments qui constituent le « PHONOGIK » :

le « PICK UP » G. I. K. remarquable par son rendement électrique et sa suspension particulière ;

les AMPLIFICATEURS BLINDES G.I.K. fonctionnant directement sur le secteur et dont il existe deux modèles, suivant la puissance requise ;

le fameux haut-parleur ELECTRODYNAMIQUE G.I.K. dont la réputation n'est plus à faire malgré son apparition relativement récente sur le marché ;

MICROPHONES, AMPLIFICATEURS et HAUT-PARLEURS de PLEIN AIR complètent l'exposition à la Foire de Paris de cette firme : une des plus actives dans la nouvelle branche de la radioélectricité, l'amplification basse fréquence en général et la reproduction musicale en particulier.

Gaumont

Hall 23, Stand 2309.

Les Etablissements Gaumont présentent cette année, le haut-parleur BL 45, dont la fidélité de reproduction de la musique surprendra tous les amateurs. Signalons, en outre, le poste récepteur *Elgedyne*, qui reste l'appareil de T.S.F. idéal moderne.

Signalons, d'autre part, parmi les Stands les plus intéressants : ceux de l'Accumulateur *Tudor* Hall 5, Stand 547 — de *Radio LL* Hall 22, Stand 2264 — de *Grammont* (Lampes Fotos) Hall 4, Stand 410 — de *La Radio Technique* Hall 5, Stand 544 — *Société Minora* (Tungstram-Radio) Hall 23, Stand 2311 — *Ora* Hall 22, Stand 2240 — *Lampe Métal* Hall 4, Stand 441 — *Leclanché* Hall 3, Stand 334 — *Gravillon* Hall 22, Stand 2204 — *Hewittie* Hall 2, Stand 209 — *Diédriehs* (Marque Thorens) Hall 22, Stand 2215 — *Brunet*, Hall 22, Stand 2243.

Toute notre Industrie
expose

à la Foire de Paris

11-26 Mai 1929

Tous les Revendeurs

ont intérêt
à ACHETER le MATERIEL
des MAISONS

dont les annonces figurent

DANS RADIO - MATÉRIEL

REVENDEURS

Le moyen de
publicité le
plus efficace et
le moins coûteux,

celui qui porte
et rapporte,
c'est un bon
Catalogue.

Offrez à vos
clients celui
que la Maison
de Gros a établi
spécialement à
votre intention.

Il ne coûte
que 3 francs.

Voyez page 8

La MARQUE FRANÇAISE la PLUS RÉPUTÉE

VÉRITABLE ALTER

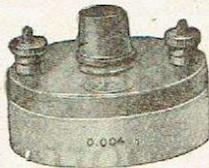
Condensateurs fixes Résistances de réceptions Résistances bobinées
Etalonnage rigoureux Stabilité parfaite



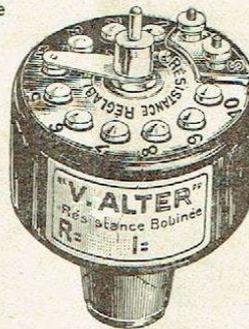
Résistance bobinée à prises 3 watts B-6 et B-7 universelle



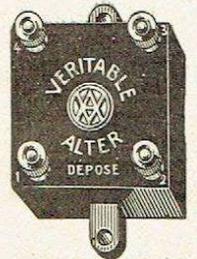
Résistance bobinée 8 watts B-4



Condensateur d'émission



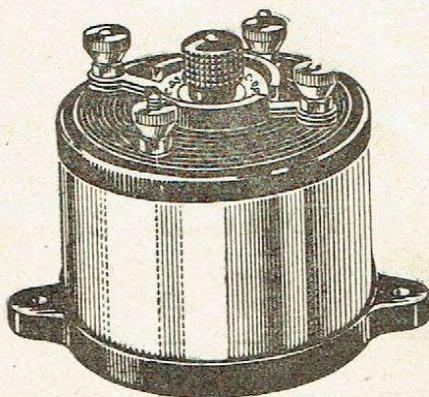
Résistance variable à plots B-5



Condensateur divisé

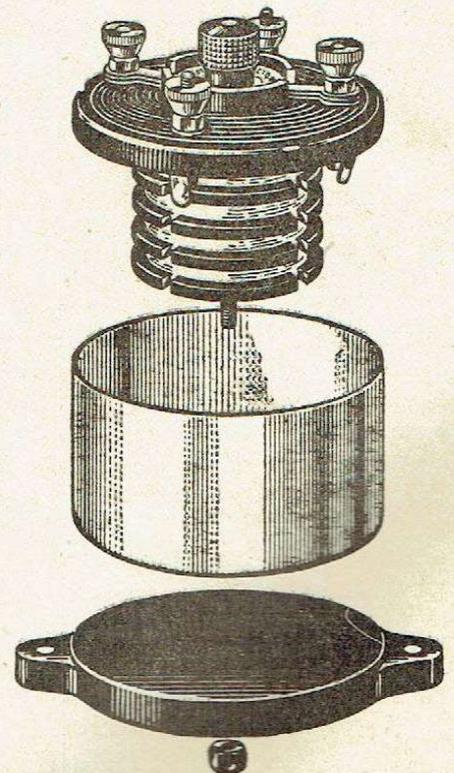
Bon et pas Cher

▶ Le TRANSFORMATEUR



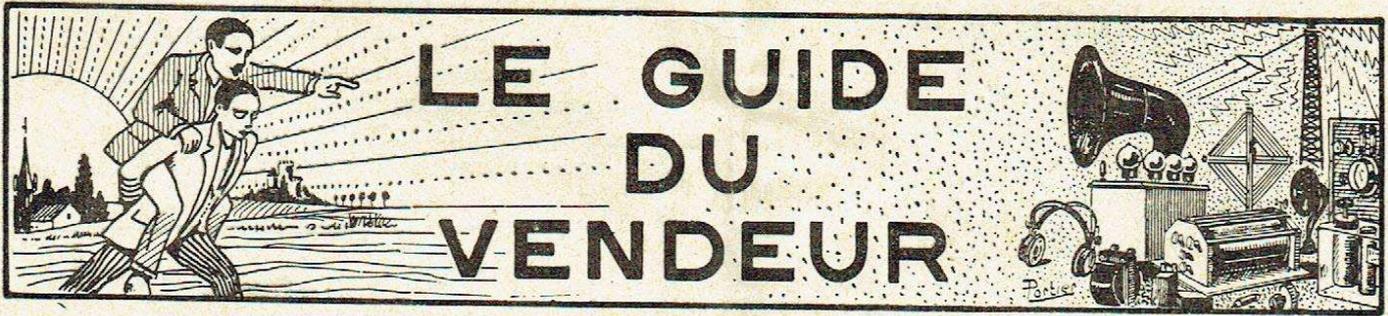
moyenne
 fréquence blindé

G.C.



Etabl. André LAPORTE, 13, rue Félix-Faure, Paris

Etabl. René BANCAL, 54, rue Bayard, Toulouse



L'étalage doit être une attraction

L'étalage est le premier contact du boutiquier avec le public. Il faut qu'il impressionne favorablement. Son but, c'est de déterminer à l'achat. Un bon étalage est celui qui fait vendre. Mais tout d'abord, il faut qu'il arrête le public, c'est pourquoi « l'étalage doit être une attraction ».



quel mobile obéit le forain quand il peint sa loge des couleurs les plus vives, ornant les panneaux de scènes fantaisistes, d'un goût quelquefois douteux, mais qui frappent l'esprit de la masse? Quand les jours de parades il fait venir à la devanture tout le personnel de l'établissement revêtu d'oripeaux bariolés, aux teintes criardes. Quel est son but? Attirer du monde devant chez lui, d'abord; à l'intérieur ensuite.

Ce forain est possesseur d'une attraction qu'il fait valoir avec toutes les ressources dont il dispose; il offre à la vue du public un échantillon de ce qu'il pourra lui donner à l'intérieur. Il soigne son étalage qui est la condition première pour lui fournir le public. Les loges où cette condition n'est pas mise en valeur semblent vouées d'avance à un échec certain. Comme elles font tristes figures ces pauvres maisons de toiles peintes quand leurs misérables façades délabrées n'offrent qu'un spectacle terne et désolé, encore accru le soir par quelques quinquets fumeux. Faute de soigner l'étalage et d'en faire une première attraction, elles manquent leur but et n'intéressent pas le public.

Ce tableau est un peu l'image des maisons de commerce avec leurs étalages. Chez elles aussi l'étalage est une attraction et d'autant plus sérieuse

qu'elle est permanente. La loge foraine, au bout d'un laps de temps très court, s'en va chercher ailleurs un autre public qu'il lui sera plus facile d'attirer, parce que renouvelé. Mais la maison de commerce étant sédentaire s'adresse invariablement au même monde, à peu de chose près, d'où la difficulté d'intéresser constamment.

C'est pourquoi le commerçant doit soigner son étalage et en faire une attraction constante devant laquelle le passant est en quelque sorte dans l'obligation de s'arrêter et, par là même, de s'y intéresser.

Un étalage quelconque, qui n'attire pas les regards et n'oblige pas de s'y arrêter, est absolument inutile parce qu'il manque son but et sa raison d'être. Il doit être original, se distinguer des autres par quelque disposition spéciale et surtout, plaire, ce qui est sa condition première.

Pour susciter l'intérêt permanent, ce qui est assez compliqué, il faudrait trouver continuellement du nouveau; ce qui est quasiment impossible. Il s'agit plutôt avec des moyens souvent restreints et peu changeants, faire quand même de son étalage une attraction, soit en y variant l'installation à laquelle on y ajoute de l'originalité, soit en y apportant des innovations dans le décor et les accessoires.

L'essentiel est d'avoir toujours présent à l'esprit que l'étalage est fait pour attirer, intéresser, captiver et finalement décider à l'achat.

BLANCO.

“CYRNOs”

Manufacture française de Lampes de T. S. F.



LAMPES A EMPLOYER SUR LES POSTES DE RÉCEPTION :
MICRO-CYRNOs N° 0,06

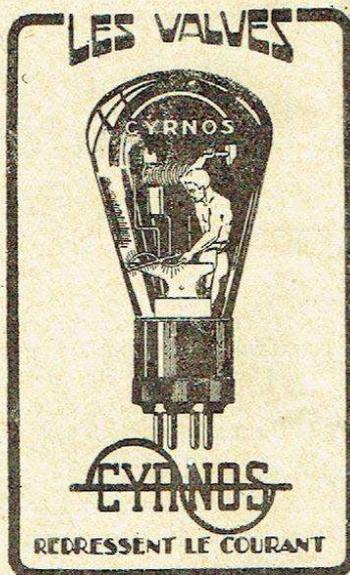
Cyrnos-ampli
pour
Basse-fréquence

Micro alternatif alimenté
directement par le secteur

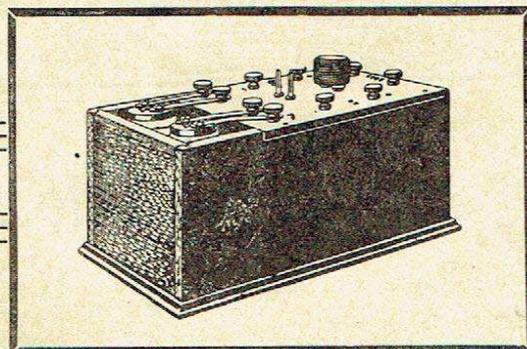
Bigrille-Trigrille
Modulatrice ampli

Valves de redressement
pour tableaux tension
plaque

Micro-valve
Super-valve
Valve V4
Bi-plaque B1
Bi-plaque B2
Bi-plaque Bs



Les plus anciens appareils d'alimentation T. S. F.
sur réseaux sont les appareils **C. R. E. J.**
Réseaux continus les filtres **C. R. E. J.**
de 150 à 440 francs.
Réseaux alternatifs les redresseurs **C. R. E. J.**
de 150 à 480 francs.



Le redresseur **PLOXYD** (oxyde de Plomb)
charge toutes les batteries de 4 Volts
inusable, silencieux, sans entretien.

Il est entièrement français ; c'est un brevet JOIGNET.
Prix 150 francs.

Ets JOIGNET, 63, Avenue Ledru-Rollin, Le Perreux (Seine). Tél. 312 aux Perreux.

Les procédés employés dans ces appareils ne sont employés par
aucune autre maison dans le monde entier (alumine colloïdale et
oxyde de plomb).

NEUTRON



La Galène hyper-sensible

OPINIONS — PROPOSITIONS

Vers le Statut de la Radiophonie

L'article qu'on trouvera ci-après, fait suite à celui de M. Gustave Rodrigues, que nous avons publié dans notre dernier numéro d'après L'Exportateur Français.



L'établissement du statut national de la radio-diffusion subit de longs retards. Le ministère responsable a d'abord éprouvé quelque peine à mettre au point une réglementation acceptable. Et, de son côté, le Parlement se trouve saisi de nombreux autres projets ou propositions de lois d'intérêt primordial qui réclament, eux aussi, une solution rapide. Il est donc impossible de prévoir, à l'heure actuelle, le moment où nous serons enfin dotés d'une règle souple et ferme à la fois, qui tienne un compte suffisant de toutes les considérations réellement utiles au bien général.

Quelle que soit la cause de cette situation d'attente, on ne peut que la déplorer, non seulement parce qu'elle prolonge inutilement l'incertitude des nombreux organismes ou associations-intéressés et paralyse leurs efforts, mais encore parce qu'elle donne lieu à certaines polémiques capables d'engendrer, par la suite, de regrettables malentendus.

Quelle que soit la cause de cette situation d'attente, on ne peut que la déplorer, non seulement parce qu'elle prolonge inutilement l'incertitude des nombreux organismes ou associations-intéressés et paralyse leurs efforts, mais encore parce qu'elle donne lieu à certaines polémiques capables d'engendrer, par la suite, de regrettables malentendus.

Les vœux des sans-filistes

Ces malentendus proviennent surtout, à notre avis, d'une confusion fâcheuse entre les buts véritables de la radiophonie et les applications que nous en voyons faire tous les jours. Les sans-filistes amateurs, qui captent les concerts et les conférences, et qui forment le gros des troupes de l'industrie radiophonique, telle qu'elle s'est instituée dès l'origine, n'attachent qu'une importance relative à des discussions de compétence qui leur semblent byzantines. Ce qu'ils souhaitent par-dessus tout, c'est l'amélioration incessante des programmes, de la technique radiophonique, et particulièrement l'extension notable de leur

champ d'écoute. Il leur paraît inadmissible que les sans-filistes français ne puissent jouir, à leur gré, de retransmissions intégrales des représentations théâtrales ou des concerts d'orchestre, alors que ce bienfait est largement dispensé aux amateurs allemands, italiens, anglais, tchéco-slovaques, etc. Et quand ils constatent la mauvaise qualité des diffusions provenant des postes d'Etat, comparées à celles de divers postes privés, ils déplorent que le statut futur fasse la part trop large aux dits postes d'Etat, et étouffe ainsi les initiatives des autres postes.

Voilà, en bref, ce que pensent les usagers de la T. S. F. Ces idées peuvent être considérées également comme étant au nombre des desiderata qu'auraient à exprimer les Associations privées, dont les initiatives, déjà jugulées fort inopportunément par la réglementation provisoire en vigueur, redoutent de l'être plus encore par le statut futur.

La compétence administrative

Ceci dit, le point délicat réside dans l'attribution à tel ou tel Département ministériel de la direction et du contrôle du futur régime de la radio-diffusion. L'article très documenté qu'a publié ici même M. Rodrigues, secrétaire général de la Confédération générale des Travailleurs intellectuels (1), indique que le projet de M. Germain Martin rattacherait au Département de l'Intérieur les services de la T. S. F. L'auteur de l'article s'élève vigoureusement contre cette conception, qui aurait pour effet de soumettre la pensée française au contrôle préventif de la Sûreté Générale, et propose finalement de demander le rattachement de la T. S. F. au Ministère de l'Instruction Publique.

Les vœux ainsi exprimés appellent, selon nous, de sérieuses réserves. Si l'on considère, dans leur ensemble,

les programmes radiophoniques, qu'y voit-on ? D'abord, de la musique, beaucoup de musique, et nous ne pensons point qu'ici la censure du Ministère de l'Instruction Publique trouve matière à s'exercer, du moins dans le sens qu'attache à ce mot la Confédération des Travailleurs intellectuels. Si elle doit être contrôlée, c'est au point de vue de la *qualité* (nous reviendrons sur cette idée), et non pas au point de vue envisagé par la Confédération, qui sollicite avec raison un régime de liberté. Après la musique, nous trouvons dans les programmes des conférences, des journaux parlés, des causeries littéraires, musicales, artistiques, des pièces de théâtre. Ici encore, le point de vue spécial de la Confédération ne permet pas de ranger les œuvres diffusées au nombre de celles qui devraient être contrôlées par le Ministère de l'Instruction Publique. Si l'Etat doit contrôler la radio-diffusion, ce n'est pas pour assurer la valeur littéraire des émissions, c'est uniquement pour veiller à ce qu'elles ne contiennent rien qui, dans le domaine de la politique, de la défense nationale, ou de tous les autres grands intérêts de l'Etat, puisse être nuisible à notre pays. Voilà le seul point à l'occasion duquel, abstraction faite du monopole des transmissions individuelles, qui appartient à l'Administration des P. T. T. l'autorité ait le droit et le devoir d'intervenir. On conviendra que ce n'est point là précisément le rôle du Ministère de l'Instruction Publique ; d'ailleurs, si la thèse de la Confédération était admise, on verrait bientôt se multiplier les organismes qui, au nom de leur compétence particulière en chaque matière, demanderaient à leur tour voix au chapitre pour telle ou telle sorte de diffusion. La liberté que l'on réclame serait étouffée sous toutes ces interventions.

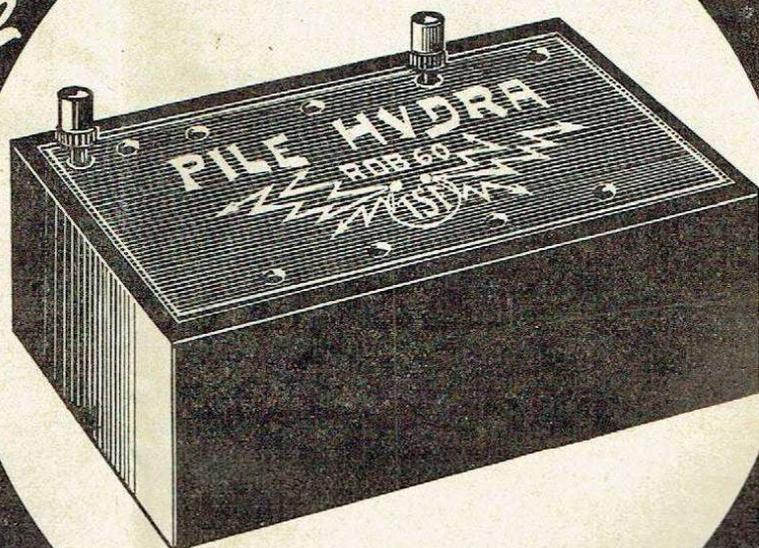
On ne peut en outre établir aucune assimilation raisonnable entre la presse imprimée et la radio-diffusion. Le champ d'action de la T. S. F. est bien autrement étendu que celui de la parole imprimée, et la pénétration

(1) *L'Exportateur Français* du 14 février 1929 et *Radio-Matériel* avril 1929.

Alimentez votre poste de T.S.F. avec LA PILE HYDRA

VOUS AUREZ

tranquillité
pureté
économie



inouïe du sans-fil dans tous les milieux, pénétration qui n'est encore, ne l'oublions pas, qu'à ses débuts, n'a rien de comparable à celle du journal, qu'il faut acheter pour le lire et dont les facultés de persuasion sont souvent émoussées par l'habitude. La parole directe, vivante, est autrement convaincante et fait, selon le mot d'Esopé, tout le bien et tout le mal possible.

Si donc la censure de la presse écrite peut être faite après coup, il ne peut en aller de même de la presse parlée, et le contrôle préventif s'impose, comme on l'a senti dès la première heure.

Par qui doit-il être exercé ? Evidemment par un service d'Etat capable de juger les émissions en se plaçant au seul point de vue que nous visons plus haut, à savoir l'intérêt national. Ce service, nous ne voulons pas avoir à le désigner aujourd'hui, puisque, depuis longtemps, nous avons préconisé la création d'un Comité central de la Radiophonie, qui grouperait tous les éléments (fabricants, auteurs, usagers, représentants de l'Etat, associations, etc...) réellement intéressés au progrès de la radiophonie.

Ici, nous rejoignons la manière de voir de la Confédération, mais l'on comprendra que le Département ministériel auquel serait rattaché le Comité central, n'aurait plus désormais la même importance, étant donné que le Comité central, représenté auprès des postes régionaux par ses comités délégués, aurait seul à assumer la tâche de contrôle dont nous avons parlé, en même temps qu'il se préoccuperait de veiller à la *qualité* des émissions et à l'extension du domaine de la radiophonie.

Les progrès à accomplir

C'est donc la liberté contrôlée que nous souhaitons pour la radio-diffusion. Mais cette liberté doit enfanter le progrès. Répétons que nous ne pouvons admettre la pénurie de retransmissions que l'on constate en France. Nous avons souvent rappelé les réclamations par trop intéressées que souleva, il n'y a pas bien longtemps encore, une représentation de l'Opéra (*la Traviata*), et le « veto » qui fut alors opposé aux associations privées,

« veto » qui s'appliquait à toute retransmission venant des théâtres, avec défense formelle de diffuser désormais autre chose que des *sélections* d'opéras.

Ce que désire enfin le public, ce n'est point la gratuité des émissions. Nous croyons qu'il est disposé à payer une taxe annuelle, et que le nombre des usagers est grandement suffisant pour couvrir toutes les dépenses d'exploitation. Mais, en échange de cette contribution, il faut que les retransmissions intégrales d'œuvres théâtrales, musicales, littéraires, scientifiques, dûment garanties quant aux droits des auteurs, ne rencontrent plus aucun obstacle.

Dégagé du souci de tout contrôle autre que celui de la *qualité* des émissions, auquel il faut tenir par-dessus tout pour le bon renom de la France, l'organisme chargé de l'application du statut n'aurait plus rien à démêler, à cet égard, avec aucune administration et pourrait enfin s'occuper d'égaliser la radio diffusion française à celle des pays qui nous entourent.

Léonce JANVIER.

Opinion que l'on doit avoir du Représentant

De par sa profession même, le représentant est appelé à entrer en contact avec des gens aux natures et situations si différentes qu'il peut, même avec un fonds de psychologie assez réduit, discerner et saisir les diverses opinions que se font de lui les personnes qui le reçoivent.

Suivant qu'il s'agit de gens de condition sociale différente ou d'origine contraire, le voyageur est, soit considéré comme un bon conseiller qui met au service de sa clientèle ses connaissances et ses avis, soit comme un imposteur qui débite des phrases apprises par cœur, ou bien encore comme un mendiant qui implore un morceau de pain.

Ces aspects si différents sous lesquels le représentant est jugé, lui tracent une ligne de conduite, qui sans être modifiée quant au fond même de la chose, doit cependant être assez souple pour subir les chocs et se faire aux circonstances du moment sans jamais pour cela que ledit représentant se départisse de sa personnalité, de sa dignité.

Représentant de quelque firme que ce soit, celui qui a assumé les charges de cette fonction, doit tout en se considérant comme le délégué ou man-

dataire officiel de ladite firme, être assez complaisant et aimable pour répondre aux interrogatoires et demandes de conseils, supporter reproches ou acerbes critiques, sans jamais pour cela laisser sa dignité s'en aller en lambeaux.

Son rôle est d'aider à la vente, il est aussi celui de conseiller et de défendre, de concilier en un mot, l'intérêt de deux parties en présence : le Fournisseur et l'Acheteur. Sa raison d'être est exprimée dans ces mots.

Voyageurs ou représentants, faites de ces lignes une sorte de livre de chevet, de même que vous, Acheteurs, ennemis de ces agents, ou du moins par atténuation d'expression, qui ne les portez pas en sympathie dans votre cœur, sachez que ces hommes sont plus souvent utiles à la vie de votre maison de commerce que vous ne le pensez et que vous avez plus besoin d'eux qu'ils n'ont parfois besoin de vous.

La Métallurgie française.

NOS NOUVELLES RUBRIQUES

Nos lecteurs ont accueilli avec satisfaction les améliorations apportées dans la confection de notre revue.

Nous remercions vivement ceux qui nous ont personnellement fait connaître leurs appréciations et leurs compliments. Nous ferons mieux encore.

LES MEILLEURES LAMPES

← →

DARIO

RT

T.S.F **ÉCLAIRAGE**

Fabrication

RADIO TECHNIQUE

THORENS

FOURNITURES GÉNÉRALES /
POUR MONTAGE DE PHONOGRAPHE

MOTEUR MÉCANIQUE

MOTEUR ÉLECTRIQUE

BRA pour PICK-UP

ETABLIS **DIEDRICH**
13 rue BLEUE
PARIS. 9^e

PUBLI-RAPY

LES C.V. TAVERNIER
1929 SONT À **VERNIER**

**Cadran
VERNIER**

donnant millepoints
précis de lecture,
nouvelle démultiplication
à billes, type du salon.

En vente partout
Gros exclus. - 71 ter,
Rue François-Arago
MONTREUIL (Seine)

Agent Belgique **BLETARD**
43, Rue Varin, LIÈGE - 15, Rue Deneck, BRUXELLES

TARIF - 27 gratuit sur demande

UN
TRÈS
BON
POSTE

LE SUPER PM SIX

UN
TRÈS
BON
POSTE

LES BELLES ENTREPRISES DE LA T. S. F.

UNE VISITE AUX ÉTABLISSEMENTS " MARS "

Il existe en France un certain nombre de fabricants d'accumulateurs, gros ou petits, mais, à notre connaissance, il n'y en a qu'un seul qui soit spécialisé dans la fabrication des accumulateurs pour T.S.F. : c'est « MARS ». Cette spécialisation a permis aux Etablissements « MARS » de suivre de très près la question et de « sortir » des batteries qui répondent très exactement aux desiderata du public.

Depuis longtemps, nous étions désireux de connaître de plus près cette firme dont la notoriété s'accroît d'année en année. Une occasion s'est présentée : nous l'avons saisie aux cheveux, et, par un beau matin de printemps ensoleillé, frais et gai, nous sommes partis au Bourget.

LES ÉTABLISSEMENTS « MARS »

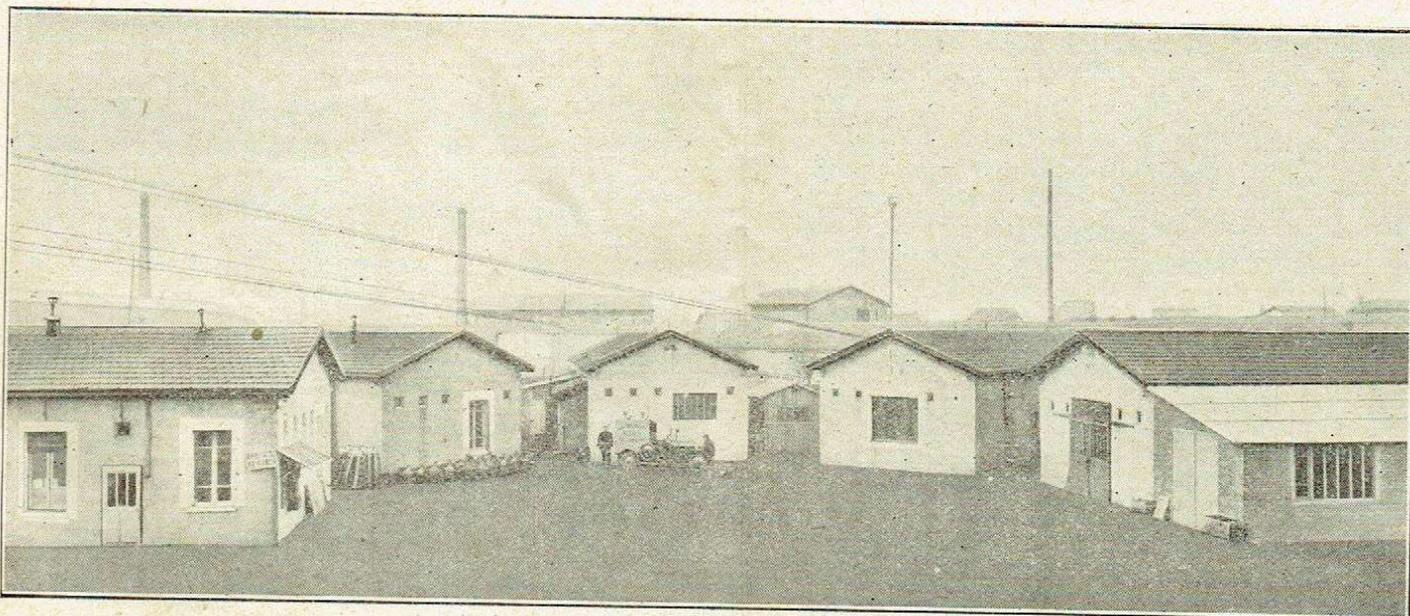
Fondés en 1923, par une Société Anglaise, les Etablissements Mars sont devenus en 1926 la propriété d'un groupe français, qui a tourné tous ses efforts vers la T.S.F.

Sous l'impulsion intelligente et judicieuse d'un directeur à l'esprit ouvert, aux décisions claires, les Etablissements Mars ont suivi un développement ascendant, ininterrompu. Sans bruit, sans tapage, ils ont conquis une place importante sur le marché français, lançant, sans arrêt, de nouvelles séries de batteries toujours meilleures, toujours plus pratiques, toujours mieux adaptées aux besoins de la T.S.F. et du public sans-filiste.

LES USINES

Les usines Mars se présentent en cinq corps de bâtiments déployés en éventail. Ils semblent vous inviter à la visite.

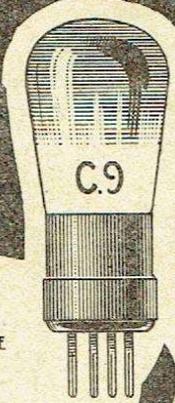
Nous les avons parcouru successivement et nous avons pu connaître les différentes phases de fabrication d'une batterie d'accu, depuis le coulage du plomb, jusqu'à la mise en boîte, en passant par le montage et la charge.



VUE GÉNÉRALE.

LAMPES DE T.S.F.

FOTOS



C.9

AMPLIFICATION
HAUTE-MOYENNE-BASSE
FRÉQUENCE
DÉTECTRICE



D.9

AMPLIFICATION
BASSE FRÉQUENCE



C.25

AMPLIFICATION
HAUTE
MOYENNE
FRÉQUENCE

NOUVELLE SÉRIE DE LAMPES DE RÉCEPTION A TRÈS FORTE ÉMISSION ELECTRONIQUE

FABRICATION GRAMMONT

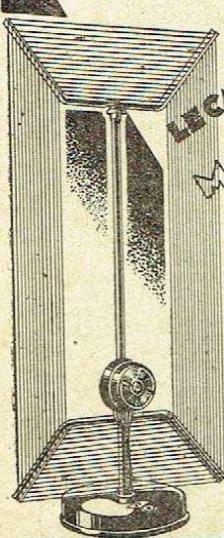
LE CADRE QUE VOUS ATTENDIEZ



**LE CADRE *J.V.* REÇOIT
LES ONDES
MAGISTRALEMENT**

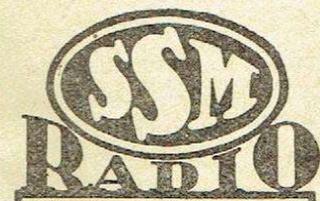
- ◆ QUATRE ENROULEMENTS
Fil divisé - Grésille soie
- ◆ COMBINATEUR
Cinq positions - sans enroulement
- ◆ BOUSSOLE D'ORIENTATION
Courtes ondes même avec 140, 25, 1000
- ◆ RENDEMENT PARFAIT
allié à une forme élégante

**C'EST UN CADRE
DE GRAND LUXE**
AU PRIX DE
350 FRANCS
(TAXE COMPRISE)



ETS J. VENARD
64 Rue de Sévres - CLAMART
Tel. 40.200.

"SPIRA"



**SSM
RADIO**

Plate et Cylindrique

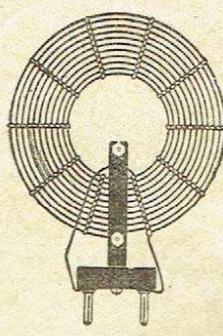
La véritable self à air

Brevetée S. G. D. G.

99 % de cuivre
et d'air
1 % d'isolant

Notice spéciale
sur demande

Une technique
confirmée
par la
réception des
ONDES
COURTES
depuis 1924



Utilisée par
l'armée,
la marine,
l'aviation,
les principaux
constructeurs
et amateurs
du
monde entier

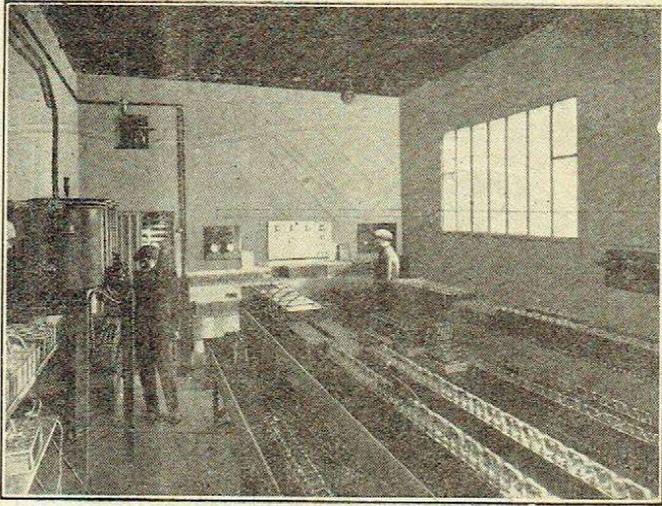
En
vente
partout

ANDRÉ SERF
CONSTRUCTEUR

127, faubourg du Temple, Paris (10°)

Téléphone : Nord 10-17

Entre le moment où les lingots de plomb arrivent et celui où la batterie prête à être livrée sort de l'usine, des opérations nombreuses diverses, les unes

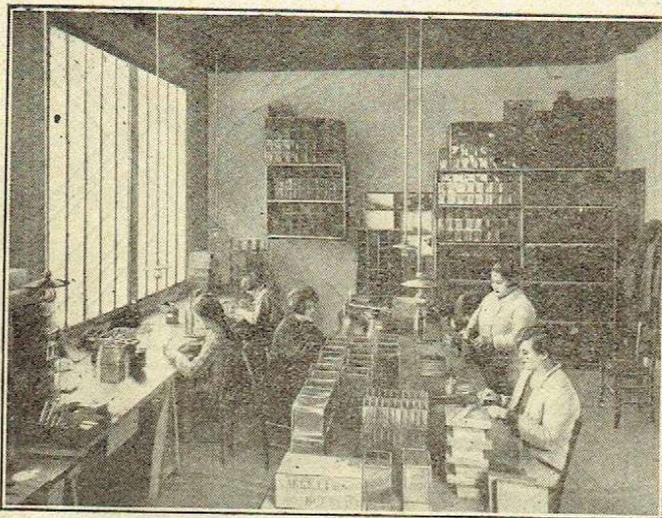


UNE SALLE DE CHARGE ET ENTRAINEMENT.

longues, les autres minutieuses s'effectuent. Combien parmi ceux qui utilisent journellement des batteries, ignorent le travail qui y est incorporé.

LE TRAVAIL

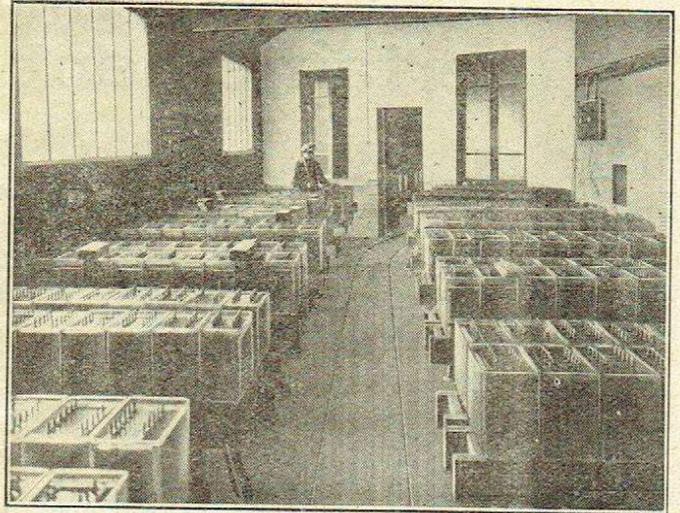
Nous n'entreprendrons pas ici la description détaillée des différentes phases qu'occasionne la confection d'une batterie. Signalons simplement que, de la fonderie où les plaques sont moulées, elles passent à l'empage où on les enduit, à la main, d'une pâte composée de minium et de sulfate d'ammoniaque, de là, au séchoir puis à la formation.



UN ATELIER DE MONTAGE DES BACS CELLULOÏD.

Quand les plaques sont formées, elles sont lavées, puis séchées et préparées pour passer au montage.

Pendant que s'opère le travail du plomb, d'autres ateliers préparent les bacs : bacs celluloïd, bacs matière moulée, ou bacs verre. Suivant les batteries, suivant les modèles, on utilise, de préférence, tel ou tel de ces produits. Les bacs celluloïd et matière

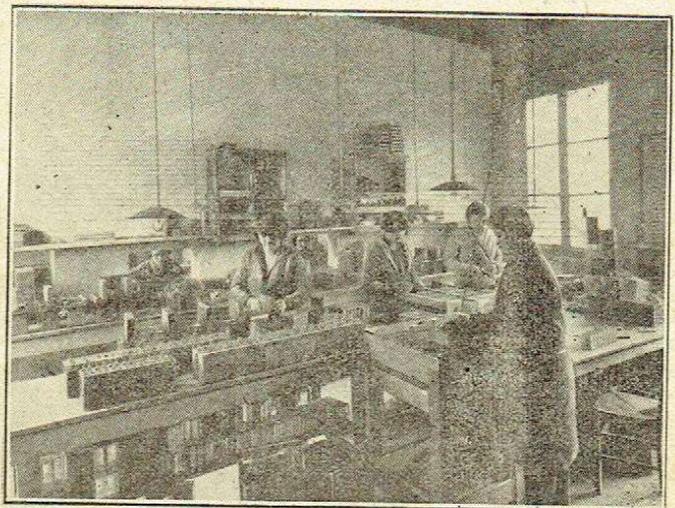


UNE SALLE DE FORMATION.

moulée sont entièrement fabriqués à l'usine. Le celluloïd arrive en feuilles qui sont découpées, taillées, ajustées ; la matière moulée arrive en poudre. La poudre sort sous forme de bacs noirs, tristes, opaques. Le celluloïd donne des bacs clairs, gais, transparents.

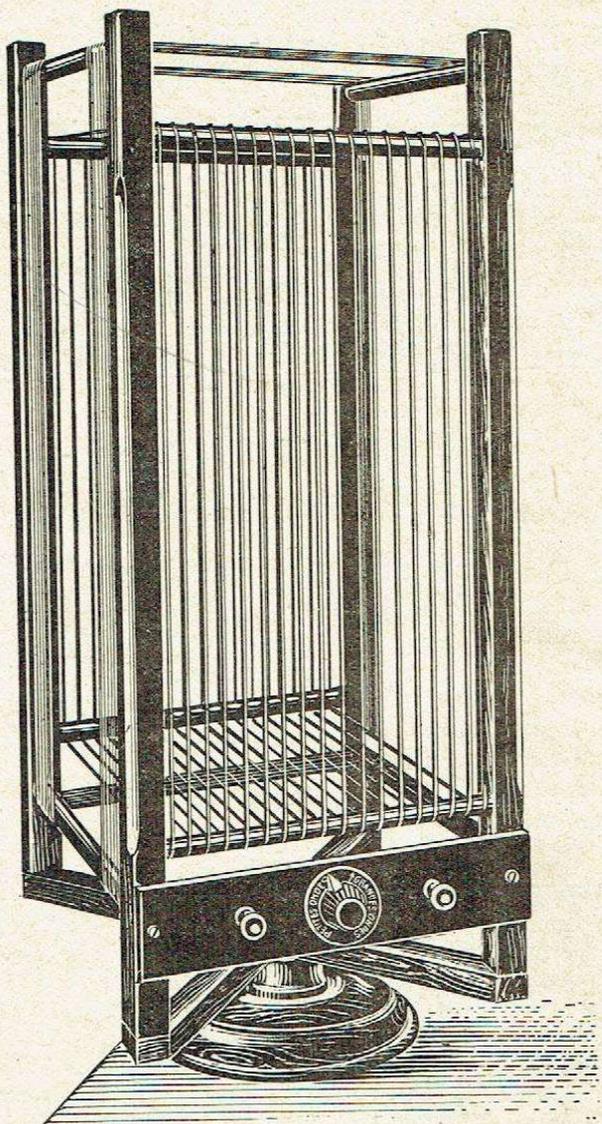
Tout est manipulé, travaillé, examiné par un personnel expérimenté et attentif. Chacun est absolument spécialisé dans sa partie et y acquiert une dextérité, une vitesse surprenantes.

La soudure et le montage en particulier sont très intéressants à voir.



UNE SALLE DE MONTAGE DES ACCUMULATEURS

LE CADRE "PM"
 vous intéresse
 certainement

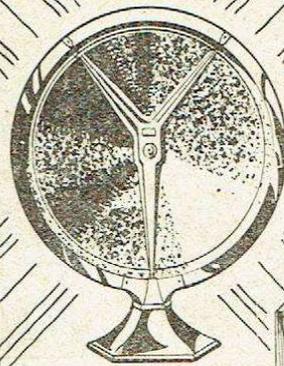


— **ESSAYEZ-LE** —

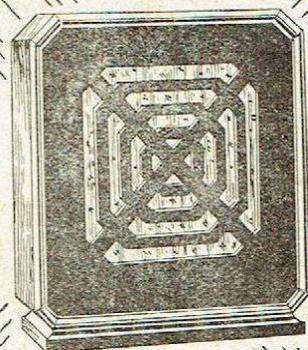
Son Prix : **175 frs.**

Etablis. André LAPORTE, 13, Rue Félix-Faure
 PARIS 15°

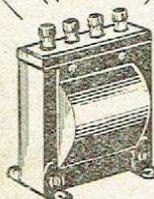
LE SUCCES DE
CEMA
 S'AFFIRME CHAQUE JOUR



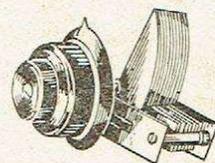
LE
 DIFFUSEUR
DANTE



LE
 DIFFUSEUR
SMART



TRANSFORMATEUR.BF
 BLINDE



CONDENSATEUR A
 DEMULTIPLICATEUR



LE
 HAUT-PARLEUR

STANDARD.C

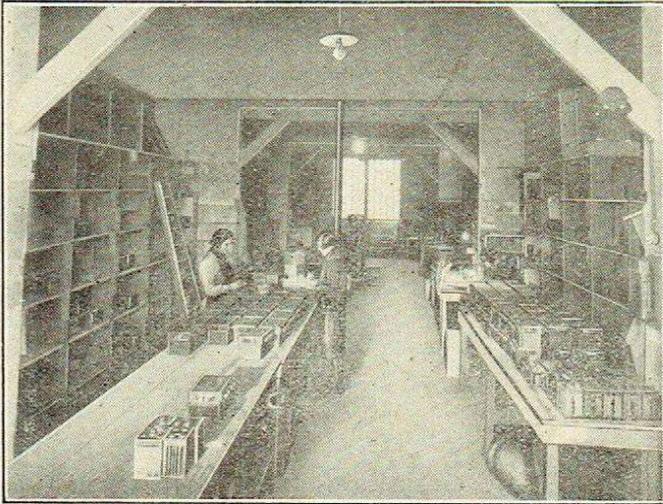
236. AVENUE D'ARGENTEUIL
ASNIERES

Scaphor

L'ORGANISATION

L'organisation est parfaite, les méthodes les plus rationnelles, les plus pratiques, les plus modernes, sont mises en œuvre. Tout a été étudié en détail de façon à assurer la production dans le minimum de temps et aussi avec le minimum de mal et de fatigue. C'est du travail en série, régulier, sans à-coups, pas de gâchis, pas de temps perdu, pas de pertes.

Grâce à cela, la fabrication est régulière, la qualité invariable et : « MARS » **garantit ses batteries.**



LES MAGASINS (PARTIE BACS).

Aucune ne sort sans avoir été vérifiée à tous les stades de la fabrication.

Du magasin, elles sortent, dans leurs boîtes jaunes vernies, l'air joyeux. La borne rouge, coquette qui montre son nez, semble sourire à la borne noire qui fait la moue.

LE SUCCES DE « MARS »

Le succès de Mars, c'est sa spécialisation. Tous ses efforts, toute son activité, toutes ses recherches étant

tournées vers la T.S.F. Mars a pu créer des types de batteries répondant absolument à tous les besoins.

A chaque nouvelle exposition, Mars sort des modèles nouveaux, toujours meilleurs et toujours plus pratiques.

Sa toute dernière série, la série C, faite pour le public, pour le consommateur, ne comportant que des modèles simples, pratiques, démontables, est particulièrement bien accueillie.

Cette série va s'augmenter de nouveaux modèles. Après la **monocé**, nous allons connaître la **biseaucé**, d'autres suivront. Avec ces batteries, le consommateur pourra lui-même, sans difficultés, sans complications, effectuer tous changements de pièces, réparations.

C'est vraiment la batterie d'avenir, la batterie populaire, ne nécessitant aucune compétence.

Après le succès de la batterie en pièces détachées, le succès de la série C sera, n'en doutons pas, éclatant, si on en juge par la façon dont est accueillie la **Monocé**.

TOUJOURS DU PROGRES

Mars sera comme les années précédentes à la Foire de Paris. Nous conseillons à nos lecteurs de s'arrêter à son Stand, pour voir, examiner, critiquer le matériel soumis à son appréciation.

La critique judicieuse engendre le progrès.

Toujours du progrès, toujours de l'avant, vers le mieux, le pratique, telles sont les directives dont « Mars » s'inspire.

Son succès prouve qu'il est dans la bonne voie.

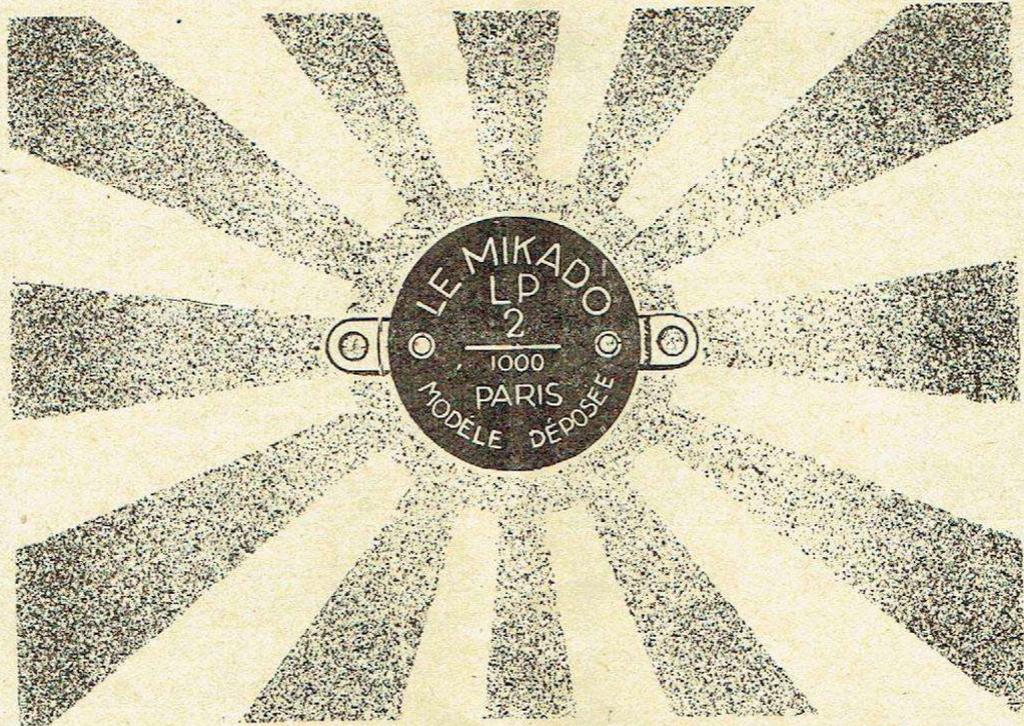
Pierre LANTENNE.

P. S. — Les Etablissements Mars nous signalent en dernière heure une *innovation* qu'ils présenteront à la Foire de Paris. Il s'agit de la réalisation parfaite de l'*accumulateur à liquide inversable*.

CONSEIL :

SI VOS COMMANDES DIMINUENT
AUGMENTEZ VOTRE PUBLICITÉ

LES CAPACITÉS ET RÉSISTANCES
"LE MIKADO"
 ONT FAIT LEURS PREUVES



UNE TECHNIQUE ÉPROUVÉE
UNE MARQUE APPRÉCIÉE
UNE RENOMMÉE UNIVERSELLE

"LE MIKADO"
 a acquis la confiance et la garde

NOUVEAUTÉS

Chez Venard

Un nouveau cadre.

Le cadre que les Etablissements J. Venard mettent sur le marché a été spécialement étudié pour les postes récepteurs de modèles récents du type changeur de fréquence superhétérodyne etc,.....

Quatre enroulements rigoureusement semblables, assurent une excellente réception de toutes les longueurs d'ondes comprises entre 175 mètres et 2000 mètres, même avec un condensateur d'accord de 0,5/100.

Le bobinage en câble sous tresse soie de très faible résistance électrique est soigneusement isolé par des plaquettes d'ébonite encastrées à l'extrémité des bras.

Un combinateur à 3 positions effectuant la mise en série, série parallèle et parallèle des enroulements, permet de passer immédiatement des petites aux moyennes ou grandes ondes.

La formerectangulaire du cadre J. V. lui donne une grande surface de réception malgré un encombrement très réduit. Son grand rendement permet l'audition des stations les plus éloignées et double ainsi la valeur du récepteur avec lequel il est employé.

Sa boussole d'orientation permet l'identification des postes entendus, ou donne immédiatement la direction du poste désiré.

Toutes ces qualités techniques, alliées à la solidité de sa construction, à son élégance et à sa présentation impeccable, font du cadre J. V. un accessoire de réelle valeur.

Son prix modéré le met à la portée de tous.

Chez Laporte

(La maison de gros de la T. S. F.).

(Le Meuble Super PM six).

Nous avons signalé dans notre dernier numéro le poste meuble que vient de lancer

Aux fabricants et constructeurs

Nous prions tous les fabricants et constructeurs de nous adresser toutes informations relatives à leurs perfectionnements et nouveautés. Nous les signalerons avec plaisir à nos lecteurs.



sur le marché la Maison de gros de la T. S. F. Nous donnons plus loin un article complet au sujet de ce poste.

Chez Croix

De nouveaux transformateurs

Les Etablissements Croix viennent d'apporter d'importantes modifications et perfectionnements à la fabrication des transfos. B.F., de plus ils viennent de développer une série complète de transformateurs pour charges d'accumulateurs. Nous donnons, dans notre rubrique « Le Radio-Matériel » un article complet sur ces appareils.

Chez Gody

Un nouveau poste-valise

Les Etablissements Gody, viennent d'établir un poste valise, en utilisant leur changeur de fréquence à lampes dont une bigrille, muni du bloc hétérodyne 50-60 Gody: La présentation est simple, élégante. Le prix, 2950 francs, en ordre de marche.

Chez Brown

Hauts-Parleurs électrodynamiques à bobine mobile

Brown présente deux modèles de hauts-parleurs électrodynamiques :

1° Le « Cubist » qui ne nécessite aucune excitation, grâce à ses aimants en alliage spécial qui lui assurent un champ puissant et permanent. Ce haut-parleur convient pour l'usage en famille dans des pièces relativement très grandes ou de petites salles de spectacle. En T. S. F. et en pick-up, il donne des auditions chaudes, nuancées, enveloppées sur des récepteurs équipés avec une bonne amplification de basse fréquence. Il est très sensible et peut jouer en sourdine sans déformation.

Il est livré soit complet en ébénisterie, soit nu avec pavillon et transformateur d'entrée, soit mécanisme nu.

2° Le type Battery, à excitation séparée, haut-parleur de grande puissance, extrêmement sensible, ayant les mêmes qualités que le Cubist, mais permettant une puissance énorme pour les salles de spectacle et grands concerts.

Chez Hégra

Un moteur de haut-parleur

Le moteur Hégra à quatre pôles présente un ancre équilibré de manière absolue dans l'entre-fer à flux intense d'un puissant aimant permanent. Cette disposition assure à la fois, puissance, pureté et sensibilité, trois qualités qui se trouvent rarement réunies dans un même haut-parleur. Il peut fonctionner avec des membranes de dimensions réduites et sur des tensions plaques de l'ordre de 50 à 80 volts.

Il n'y a pas à craindre de désaimantation car il n'y a pas de polarité, du fait de la symétrie absolue des électros. Le moteur peut être utilisé derrière T. S. F. ou derrière pick-up avec un égal succès.

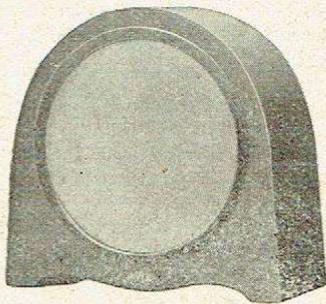
Si vous n'avez pas encore le Nouveau
Catalogue de la MAISON DE GROS,
réclamez-le de suite...

AMPLION

A paraître sous peu :

*un Catalogue
de nouveautés*

Amplion & Amplion Lion



En attendant :

*liquidation du stock
d'anciens modèles Amplion*



Prix avantageux

Réclamer la liste

Agents Généraux : Etabliss^{ts} LAPORTE, 13, rue Félix-Faure, PARIS-15^e

La Page de la Maison de Gros de la T.S.F.

RECTIFICATIONS

Aux Catalogue et Tarif Février 1929

- Page 46. Au lieu de : 1315 Casque Falco 500 ohms : Lire 1317.
 — Au lieu de : 1316 Casque Falco 2000 ohms : Lire 1318.
- Page 54. 1486 Haut-Parleur Fival noir.... gros : 105 » détail : 150 ».
 — 1487 Haut-Parleur Fival rouge... gros : 108 50 détail : 155 ».
- Page 64. Au lieu de : 1503 Diffuseur Bécovox : Lire 1501.
- Page 68. 1545 Diffuseur Philipps..... Gros : 231 » taxe : 42 » détail : 350 ».
- Page 77. 1918 Lire batterie au lieu de courroie. 1919 — — — — —
- Page 83. 2031 Microbloc Tudor : Lire sur tarif, prix de gros : 46.20 au lieu de 41.20.
- Page 102. Chargeur Ajax P.G.C. 2126 : Lire prix de gros : 360 » détail : 450 ».
 — Chargeur Ajax P.G.C. 2127 : Lire prix de gros : 396 » détail 495 ».
- Page 103. Boîte pour tension-plaque FAR N^{os} :
 2150 : Lire prix de gros : 175 » détail : 250 »
 2151 : — — — — — 182 » — 260 »
 2152 : — — — — — 231 » — 330 »
 2153 : — — — — — 238 » — 340 »
- Page 105. Tube 328 pour chargeur « Le Silencieux », au lieu de : 2173 lire : 2135 Prix de gros : 52.50 détail 70 ».
- Page 107. « Automatic Charger » :
 Au lieu de référence 2117 : Lire 2107.
 — — — — — 2118 : — 2108.
- Page 110. Redresseur C.R.E.J. :
 Référence 2166 : Lire Prix de gros : 336 »
 Détail : 480 ».
 Référence 2167 : Lire Prix de gros : 369.60
 Détail : 528 ».
- Page 119. Résistance pour Tungar : Référence 2183 : Lire Prix de gros : 35 » Détail 50 ».
- Page 131. Au lieu de 3280 : Lire 2380.
- Page 141. 2475 : Lire s^r tarif gros : 18 » au lieu de 21 »
 — 2476 : — — — — — 18 » — 21 »
 — 2477 : — — — — — 28.80 — 33 60
 — 2478 : — — — — — 28.80 — 33 60
 — 2479 : — — — — — 33 » — 38.50
- Page 157. Au lieu de : 2722 : Lire 2772.
- Page 160. 2918 Cadran Aréna 27 : Lire sur tarif gros : 7.70, détail : 11 ».
- Page 162. 2816 Cadran gradué BC..... Gros : 6.30 détail : 9 ».
- Page 173. Au lieu de : 2628 Condensateur 1/1000 : Lire 2629.
- Page 177. Au lieu de : 3015 Résistance 15.000 ohms : Lire 3016.
- Page 184. 3156 : Lire sur tarif gros : 53.50 taxe : 41.40 détail : 95 ».
 — 3157 : Lire sur tarif gros : 52 » taxe : 40.20 détail : 85 ».

- Page 185. 3159 : Lire sur tarif gros : 61.50 taxe : 12 » détail : 100 ».
 — 3160 : Lire sur tarif gros : 52 » taxe 10.20 détail : 85 ».
- Page 185. 3164 : Lire sur tarif gros : 31.50 détail : 45 »
 — 3166 : — — — — — 24.50 — 35 »
 — 3168 : — — — — — 24.50 — 35 »
 — 3162 : — — — — — 31.50 — 45 »
- Page 215. Au lieu de : 1692 Rhéostat Guyola : Lire : 3925.
 — — — — — 1693 — — — — — 3926.
 — — — — — 1694 — — — — — 3927.
 — — — — — 1695 — — — — — 3928.
 — — — — — 1696 — — — — — 3929.
 — — — — — 1697 — — — — — 3930.
- Page 217. Au lieu de : 3985 Bouton C : Lire 3885.
 — — — — — 3889 Potentiomètre 600 ohms : Lire : 3888.
 — Au lieu de : 9923 Commutateur : Lire 3992.

ARTICE NOUVELLEMENT CATALOGUÉ

- 1559 Bras compensé pour Pick up. Herwor. Détail 100 fr.
 Prix de gros 70 fr.

ARTICLES SUPPRIMÉS

Les articles suivants figurant dans notre catalogue 1928-29 sont supprimés. Prière, pour éviter toute erreur, d'en prendre bonne note.

- 1498 Diffuseur Radiolovox supprimé par le fabricant.
 2011 Accumulateur Monoplaque 80 volts.
 2015 à 2020 Accessoires pour accu monoplaque.
 2121 Chargeur Ajax E.V.B. 110 supprimé.
 2093 — — — — — 220 — — — — —
 2146 Soupape Electrolytique Ajax supprimé.
 3324 Oscillatrice Intégra FO. GO. pour condensateur de 0,75 supprimé par le fabricant.
 3391 à 3393 Oscillateur combiné Gamma à broches supprimé par le fabricant.

**

Hauts-parleurs électro-dynamiques.
 Prix et renseignements sur demande.

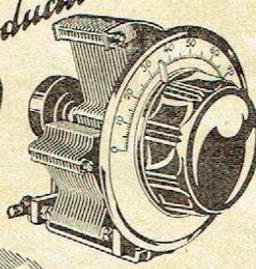
AVIS DE HAUSSE

- Tungars sauf série « Junior »..... 10 %
 Matériel Ferrix 10 %
 Boîte de contrôle Brion-Leroux..... 10 %
 Décolletage 20 %
 Tube Fotos 2404 réf^{er} 2247, passe de 70 fr. à 80 fr. DÉTAIL

Diffuseurs Musicalpha, nouveaux prix :

- N^o 1476..... Gros 77 » Vente 110 »
 N^o 1478..... Gros 112 » Vente 160 »
 Moteur Point Bleu 66 K... Gros 140 » Détail 200 »

Vous trouverez le condensateur variable que vous désirez dans la production 1929

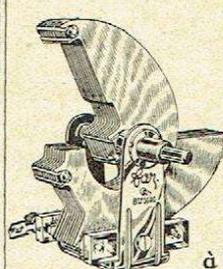


Condensateur Type "Série"
livré complet avec demultiplication, cadran enjolivé, index, bouton bakélite
Cap. 0.50 48.
— 1.00 55.

modèles de tous types et valeurs

Four

depuis le jusqu'à



Condensateur "MINIPERTE" Type Luxe Square Law ou ligne droite fréquence
Prix, en —
Cap. 0.30, 37.
— 0.50, 42.
— 0.75, 47.
— 1.00, 52.

Boston demultiplicateur ULTRABIAL
R: 1/30
prix : 32.00

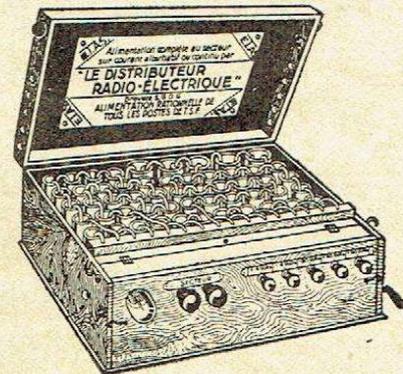
à monter avec le

Etab^l **A. CARRIER** 13 Rue Charles-Lecocq Paris XV^e
Demandez la notice à:
AFVOLLANT, Ing. Agent Général, 51 Av. Trudaine, Paris IX^e

La routine est vaincue !

LE
**DISTRIBUTEUR
RADIO-ÉLECTRIQUE**

réalise parfaitement
l'alimentation totale au secteur



**Robuste . . .
Pratique . . .
Economique**

cet appareil conquiert la faveur
des amateurs éclairés.

Il n'existe rien de mieux sur le marché pour l'alimentation des postes récepteurs.

**La vente du
Distributeur Radio-Electrique
est intéressante.**

Elle augmente sans cesse.

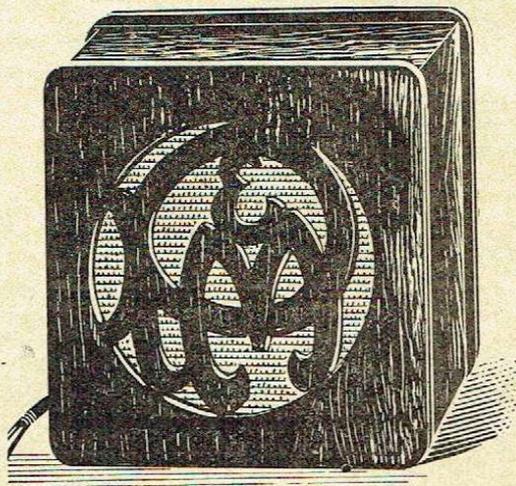
.....
DEMANDEZ NOTICES, CONDITIONS

à la

Société E. T. A. S., 32, rue Rodier, PARIS (9^e)

Foire de Paris Hall 22, Stand 2237

LE
Diffuseur "PM"

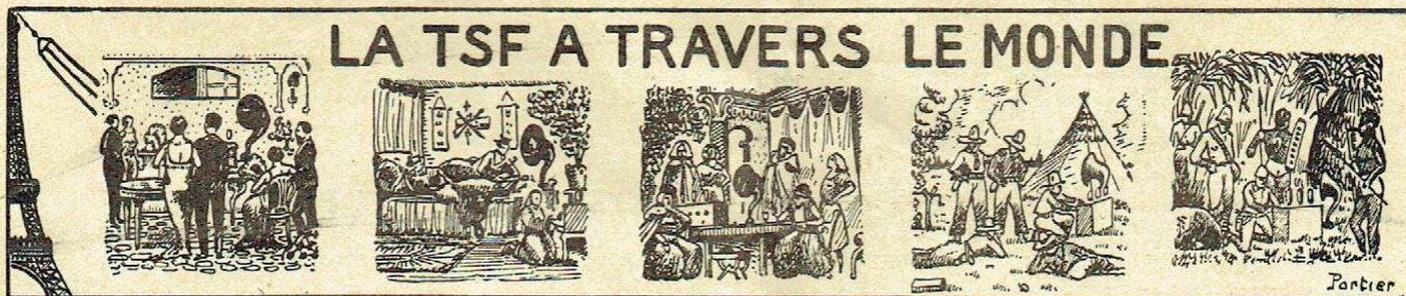


Excellent. 160 fr.

Seulement

Remise aux revendeurs 30 %

Et^{ts} **André LAPORTE**, 13, Rue Félix-Faure, Paris (15^e.)



Pour éviter les brouillages.

Une communication de l'Office chérifien des P. T. T.

L'Office chérifien des Postes et des Télégraphes a informé les amateurs de T. S. F. qu'en vue de protéger les réceptions des émissions de radiodiffusion contre les brouillages provoqués par les sections radiotélégraphiques côtières et de bord, il vient de communiquer à l'Union internationale de Berne les instructions suivantes :

« L'Office chérifien des Postes, des Télégraphes et des Téléphones, en application des dispositions contenues à l'art 116, par. 3 et 4 du règlement général annexé à la Convention radiotélégraphique internationale de Washington, dispose qu'à partir du 1^{er} janvier 1929, dans un rayon de 250 milles marins des côtes marocaines, les stations radiotélégraphiques à bord des navires en mer ne doivent pas faire usage entre 12 h. 30 et 14 h. gmt. entre 16 h. et 18 h gmt. et entre 20 h. et 23 h. gmt des ondes amorties de 1 000 et de 665 kilocycles par seconde (300 et 450 mètres).

« De plus, des instructions formelles ont été directement données aux stations côtières marocaines de Casablanca (C. N. P.), Tanger (C. N. W.) et Agadir (C. N. A.) pour que, pendant les heures précitées, ces stations n'établissent jamais de communications radiotélégraphiques avec les navires en mer sur les ondes de 300 et 450 mètres. »



Le Sixième Salon de la T.S.F.

Le Sixième Salon de T. S. F. organisé par le S. P. I. R. se tiendra au Grand Palais du 23 octobre au 3 novembre 1929.

Expériences relatives aux petites ondes.

Nous avons annoncé les études entreprises par l'ingénieur de Berlin, M. Esau, en ce qui concerne l'utilisation des ondes de quelques mètres.

M. Esau considère que 80 centimètres est la longueur minimum des ondes qui peuvent être utilisées dans les radio-communications. Il a fait des expériences avec les ondes de 3 mètres qui lui paraissent être extrêmement avantageuses parce qu'elles peuvent être produites avec assez de puissance et être réfléchies par des réflecteurs paraboliques. Avec ces réflecteurs, la puissance nécessaire pour couvrir une distance donnée est réduite à 1/12. et à 1/150 si l'on emploie des réflecteurs identiques à la réception.

Les difficultés ont été vaincues en ce qui concerne la radiophonie et la qualité est aussi bonne qu'avec les ondes employées ordinairement. L'auteur a fait usage d'un changement de fréquence, avec 20.000 cycles comme fréquence intermédiaire. Le poste avait 4 lampes.

Les résultats ont été très satisfaisants. Pour la téléphonie duplex en haut-parleur, on a couvert 20 kilomètres avec 1/60 watt et plus de 130 km. avec 10 watts sans réflecteurs. Fait très important : les atmosphériques avaient disparu, alors qu'avec un récepteur moins sensible, ils étaient encore très gênants avec des ondes de 15 m. De plus, les signaux n'étaient pas troublés par le brouillard, la pluie, la neige ou le passage du jour à la nuit.

Essais de transmission simultanée.

Des essais de transmissions simultanées de deux services télégraphiques et d'un service téléphonique sur la même longueur d'onde viennent d'être faits à la station anglaise à ondes dirigées de Bridgwater. Ces expériences furent conduites avec la station de Mon-

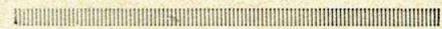
tréal. Les appareils spéciaux utilisés diminuent considérablement le « fading » et donnent un volume de réception constant.

Elections et T.S.F.

M. Lloyd George, qui tient toujours à se signaler à l'attention publique, vient d'adresser, à la Chambre des Communes, une interpellation au ministre des P. T. T. au sujet de l'emploi de la Radio pendant la prochaine consultation électorale.

« Jusqu'à présent, a-t-il déclaré, il y avait en Angleterre huit millions d'électeurs ; mais la nouvelle décision qui a donné le droit de vote aux femmes va porter le nombre des électeurs à 30 millions. Dans ces conditions, il n'y a nul autre moyen d'atteindre ces 30 millions pour leur éducation politique que la radiodiffusion. Si on ne l'utilise pas, 80 % au moins des électeurs iront aux urnes sans savoir rien du programme du candidat pour lequel ils voteront... »

Beaucoup de personnes estiment, par contre, de l'autre côté du « channel », que si, pendant un mois, on mettait la Radio à la disposition de la politique électorale, elle recevrait certainement l'un des coups les plus dangereux qu'il soit possible de lui porter. Il y a toutes chances pour que la proposition de l'ancien Premier soit délibérément repoussée...



Notre rubrique QUESTIONS TECHNIQUES

Nos lecteurs ne trouveront pas dans ce numéro notre rubrique « Questions techniques ».

Notre collaborateur J. D. étant tombé gravement malade n'a pu nous faire parvenir son article.

SANS PUBLICITÉ TAPAGEUSE

PAR SES SEULES QUALITÉS

Super P.M. SIX

- S'IMPOSE -

Changeur de fréquence

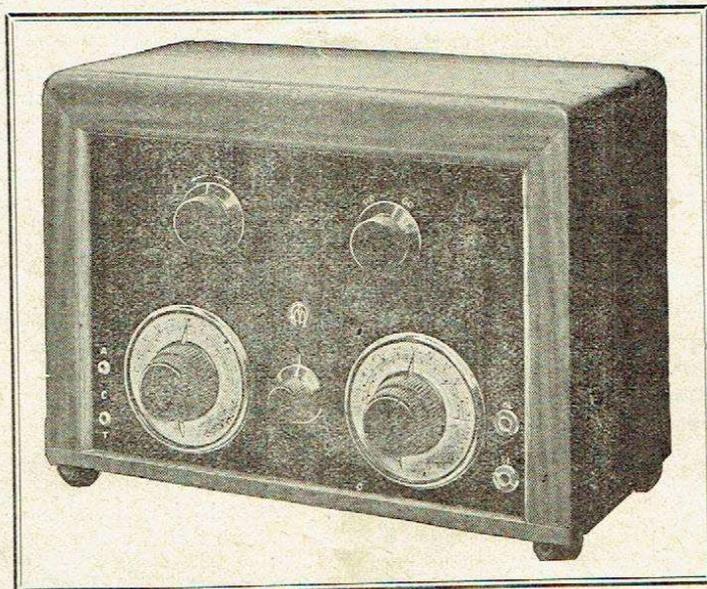
6 lampes :

1 bigrille

2 M. F.

une détectrice

2 B. F.



Belle présentation

Matériel choisi

Fonctionnement

garanti

Sélectivité excellente

Un seul modèle : PARFAIT

Le poste : **695** fr.

L'installation complète : **1455** fr.

.....
REMISE AUX REVENDEURS : 30 %

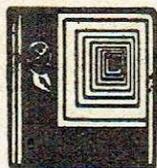
Demandez renseignements, notices aux

Établissements André LAPORTE, 13, rue Félix-Faure, PARIS-15^e

A la demande de nombreux clients, nous pouvons pour le prix forfaitaire de **60 frs** fournir cet appareil étalonné et avec lampes sélectionnées.

OPINIONS ET CONTROVERSES

La radiophonie tuera-t-elle le goût de la lecture ?



UNE des conséquences, de la radiophonie, sur nos mœurs, ne sera-t-elle pas d'inciter bon nombre de nos contemporains à délaïsser le livre pour la conque du haut-parleur ? Il faut le prévoir !

Imaginez, en effet, le vieux monsieur rhumatisant, calfeutré dans sa chambre ; le gentilhomme campagnard, perdu au fond de son château ; la veuve mélancoli-

que, isolée dans son deuil. Jusqu'à présent toutes ces personnes s'armaient volontiers d'un livre pour combattre les fantômes qu'engendrent la solitude. Maintenant, l'appareil de T. S. F. s'offre à elles, Merveilleuse invention ! Il suffit de tourner quatre boutons et voici que s'élève une voix qui vous arrache à vous-mêmes.

Que de personnes préféreront ce nouveau moyen de distraction ! Pas d'effort d'accommodation de l'œil à accomplir, pas de transpositions de signes imprimés en idées : il suffit d'écouter passivement ; car les sons éveillent plus directement — on le prouve dans les laboratoires de psychologie — les concepts et les images que les caractères d'imprimerie. Aussi beaucoup de gens estimeront que cette voix, venue d'un lointain mystérieux, est fort efficace pour aider à rêvasser agréablement aux heures où, les pieds au chaud et le dos calé dans un moelleux fauteuil, on attend que la vie passe.

Mais, direz-vous, il y a aussi les lecteurs qui veulent en lisant goûter un plaisir d'art. Or, le haut-parleur, au débit incessant, ne permet pas à l'esprit de s'arrêter quelques secondes sur les pensées profondes ou les ingénieux agencements de mots qui plaisent. Celui qui parle, là-bas, dans l'auditorium de l'émission, envie inexorablement ses mots. Pourquoi ferait-il des pauses ? D'ailleurs, elles risqueraient de se produire à contre-temps. Aussi, sans souci des réactions de son auditoire, il lit et impose sa façon de sentir et de comprendre le texte. Quel agacement pour une intelligence avide de plaisirs libres. D'autre part, on ne le voit pas,

cet individu, sa mimique, ses attitudes, ses gestes, ses expressions de visage sont inconnus ; or, n'est-il pas d'expérience courante que « l'action oratoire » est souvent plus persuasive que la parole ?

Ces objections, quelle que soit leur force, n'entraveront pas, à mon avis, le développement du goût de l'audition.

Au début de l'imprimerie, je suppose que bien des gens, habitués à entendre les troubadours, ont dû estimer que ces signes, noirs sur papier blanc, étaient loin de susciter l'intérêt d'un conteur ambulancier qui, avec force grimaces, rires, larmes, pirouettes et vocalises de toutes sortes, racontait une histoire. Et pourtant, devant nos yeux exercés quelle n'est pas la puissance suggestive d'une belle page sur papier Lafuma où s'étale, en harmonieux caractères, un poème dont toutes les strophes nous semblent lourdes de sens et, évocatrices de splendeurs. Chaque mot est une forme qui par son seul dessin nous émeut.

Il en sera de même de l'audition. Déjà nous pouvons constater combien la voix toute nue est capable par son timbre, sa tonalité et ses harmoniques de nous émouvoir ! Certains jours il sort de mon haut-parleur des mots tellement vibrants que j'en frissonne. Quel nerveux parle là-bas, tendu, frémissant, contracté, ou bien rêveur, douloureux, mélancolique ? Ah ! ces voix de jeunes hommes ou de jeunes femmes, comme elles savent bien me communiquer leur élan, leur désir de vivre, leur goût d'aimer, leur détresse momentanée !

Et parfois aussi j'en suis triste, c'est un vieillard illustre qui parle, il a cédé aux sollicitations, il est venu à l'auditorium comme à l'apothéose de sa gloire, et voici que, sans le vouloir, sa voix lassée confesse devant l'univers le poignant regret des illusions perdues, la vanité de l'effort, le désespoir de ne pouvoir terminer la tâche commencée, la peur de mourir... ou la volonté de survivre quand même. On reste là, haletant, comme pour recueillir l'ultime confiance d'un génie. Quand cela devient trop douloureux, je coupe le chauffage. Alors, brusquement, le silence tombe et je rêve, tout seul chez moi, pendant que le vieillard, au loin, continue à plastronner vainement.

Et quand on connaît le « parleur », avec quelle précision ne l'évoque-t-on pas ! J'écoutais, naguère, de Rouen, mon éminent maître, Pierre Janet, faire son cours de psychologie au collège de France. L'émission des P. T. T. était bonne, ce jour-là. On entendait la voix aiguë du professeur expliquer que la pudeur des femmes est née de la crainte de n'être pas assez désirable et que son intensité est en raison inverse de la beauté ; je « voyais » le sourire malicieux du Maître et son petit œil allumé par le plaisir de frôler le paradoxe.

Est-ce à dire que les écrivains devront lâcher la plume pour ouvrir boutique d'appareils de T. S. F. ? Ce ne serait pas si sot... Mais n'exagérons pas. Sans doute nous perdrons, en partie, la « clientèle » des lecteurs qui lisent pour esquiver l'ennui, mais il restera toujours des lecteurs pour qui un livre est un précieux reliquaire d'idées et d'émotions, qu'on dépose avec respect dans une bibliothèque. D'autre part, n'oublions pas les enseignements de l'histoire de l'humanité ; un mode d'expression artistique n'en supplante jamais un autre ; les conférenciers sont les troubadours modernes. Le besoin qu'ont les hommes de se communiquer leurs états d'âme augmente en même temps que les moyens dont ils disposent. Frénétiquement nous aspirons à extérioriser nos pensées et à connaître celles d'autrui. Pour satisfaire ce vieil instinct grégaire, la radiophonie vient s'ajouter au livre, à l'art pictural, à la musique, etc.

Et puis, on lira nos œuvres devant le micro ; je ne serais pas étonné que la révolution produite par la T. S. F. aboutisse à ce résultat inespéré de remettre les poètes à la mode ; car ce sont les poèmes aux rimes mélodieuses, ceux dont l'auteur aura amoureuxment assemblé les sonorités, qui sont les plus « radiophoniques ».

C'est dire qu'un genre littéraire nouveau va naître. Ce sera une littérature rapide, « électrique », si j'ose dire, qui tiendra grand compte des sons... et surtout de ce besoin maniaque qu'ont tous les sans-filistes de tourner les cadrans de leur appareil toutes les cinq minutes.

Jean DES VIGNES-ROUGES.

Le Haut-Parleur.

LE TRANSFORMER H.5

AUTOMATIQUE

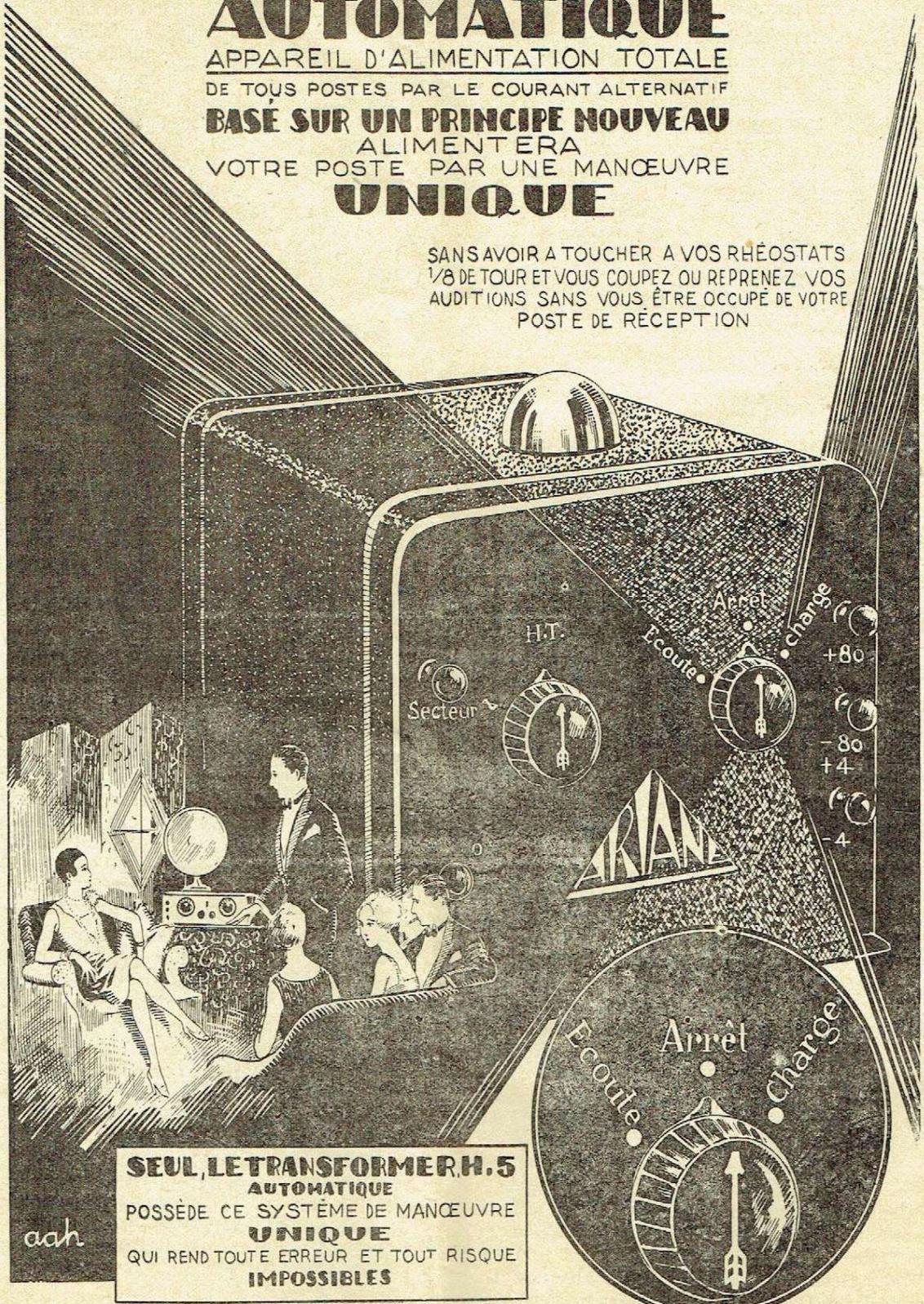
APPAREIL D'ALIMENTATION TOTALE
DE TOUS POSTES PAR LE COURANT ALTERNATIF

Basé sur un principe nouveau
ALIMENTERA

VOTRE POSTE PAR UNE MANŒUVRE

UNIQUE

SANS AVOIR A TOUCHER A VOS RHÉOSTATS
1/8 DE TOUR ET VOUS COUPEZ OU REPRENEZ VOS
AUDITIONS SANS VOUS ÊTRE OCCUPÉ DE VOTRE
POSTE DE RÉCEPTION



SEUL, LE TRANSFORMER H.5
AUTOMATIQUE
 POSSÈDE CE SYSTÈME DE MANŒUVRE
UNIQUE
 QUI REND TOUTE ERREUR ET TOUT RISQUE
IMPOSSIBLES

aah

ÉTABLIS ARIANE, 4, R. FABRE D'ÉGLANTINE. PARIS (12^e) TÉLÉPHONE : DIDEROT 43-5

LE RADIO MATERIEL

UN NOUVEAU SUCCÈS

Le Meuble "Super PM Six"

E

NCOURAGÉS par le succès considérable remporté par leur poste SUPER PM SIX, modèle de série, les Etablissements Laporte ont étudié et mis au point un meuble complet qui, par ses qualités techniques, sa présentation luxueuse et son prix exceptionnellement réduit, rencontre dès maintenant auprès des sans-filistes avertis le même accueil que que son aîné.



Le meuble SUPER PM SIX se compose d'un châssis spécial à six lampes, qui a été l'objet de nouveaux perfectionnements et de nombreuses améliorations.

Tous les organes ont été rigoureusement sélectionnés, les parties « moyenne fréquence » et « basse fréquence » ont été particulièrement soignées afin d'obtenir le maximum de rendement et de pureté.

Ce châssis est placé dans **un meuble entièrement en acajou verni au tampon**, d'une ligne sobre et élégante.

A l'intérieur du meuble, et audessous du châssis, se trouve le cadre pivotant constitué par deux enroulements bobinés en nids d'abeilles et perpendiculaires entre eux. L'un des enroulements

correspond aux petites ondes, l'autre aux grandes ondes. Le cadre est relié au châssis par l'intermédiaire d'un combinateur, qui permet de prendre soit la partie P. O., soit la partie G. O.

Un dispositif très ingénieux assure une orientation facile du cadre, grâce à des repères disposés sur le plateau de commande.

Enfin, dans la partie inférieure du meuble se trouvent les batteries d'accumulateurs de 4 volts et de 80 volts, ainsi que le chargeur.

Ce dernier, très robuste et d'un fonctionnement absolument sûr, est muni d'un inverseur, permettant de charger alternativement le 4 et le 80 volts.

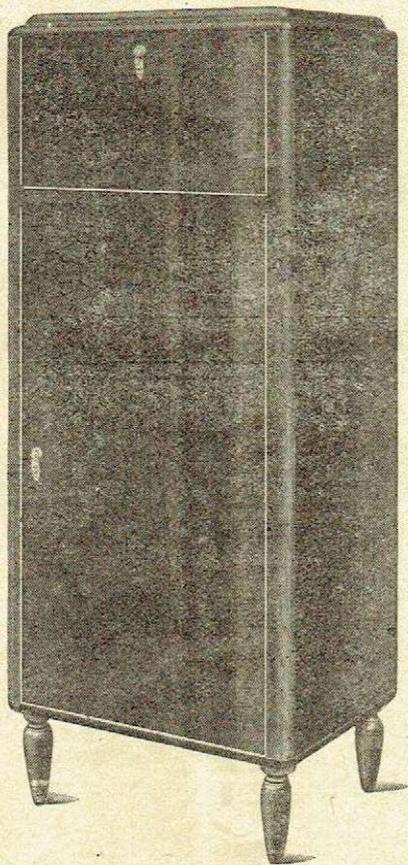
Comme on le voit, le meuble SUPER PM SIX **ne comporte aucun organe extérieur**, tout est logé à l'intérieur du meuble, aucun fil volant en dehors de la prise de courant pour la recharge des batteries, aucune bobine à changer.

Cet ensemble répond à toutes les exigences du moment par sa simplicité de manœuvre.

Il peut être mis en toutes les mains et, grâce à sa présentation

luxueuse, il trouvera sa place dans les intérieurs les plus élégants.

Dimension : Hauteur 1 m. 25, profondeur 0 m. 42, largeur 0 m. 55.



INTEGRA

Le Catalogue INTEGRA 1929, contenant

30 schémas des montages

de demain

est envoyé franco sur demande.

INTEGRA, 6, rue Jules Simon, BOULOGNE-SUR-SEINE

Tél. 921

Nouveautés 1929 :

Tesla filtre spécial.
 Sels Reinartz pour ondes de 20 à 70^m.
 Sels " Universelles ". Bloc combiné PO-GO.
 Sels compénétrées. Bloc combiné PO-GO.
 Transformateur H. F. Bloc combiné PO-GO.
 Sels M. F. pour étage unique (Philips 442).
 Oscillateurs combinés PO-GO.
 Transformateurs M. F. type " Junior " à broches.
 Filtres et transformateurs M. F. type " Junior " en boîtier bakélite.

ABONNEZ-VOUS

Nous conseillons à tous les Commerçants de la T. S. F. de s'abonner à **Radio-Matériel**.
 Notre revue sera toujours du plus grand intérêt pour tous ceux qui s'intéressent à la T. S. F. et
 au développement de leurs affaires.

N'attendez pas à demain.

Abonnez-vous tout de suite.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom, prénoms

Rue No

à Département

Signature :

Remplir, découper et expédier avec un Mandat de 25 fr. pour abonnement d'un an à M. l'Administrateur de Radio-Matériel,
 21, Rue Tronchet.

DEVIS D'INSTALLATION COMPLETE
DU MEUBLE SUPER P. M. SIX

1 châssis spécial SUPER P. M. SIX.....	700 »
1 meuble acajou	1.150 »
1 dispositif de commande du cadre.....	100 »
1 bobinage spécial du cadre.....	70 »
6 lampes, dont 1 bigr. et de 1 de puissance	253 »
1 accumulateur 4 volts 40 AH.....	115 40
1 — 80 — 2 AH.....	200 »
1 pile de polarisation.....	2 60
1 chargeur 4-80 avec ses tubes.....	375 »
	2.966 »

Prix forfaitaire de l'installation entièrement fournie par la Maison de Gros : **2.950 fr.**

Emballage en sus : Meuble et accessoires : 100 fr.
Haut-parleur en sus : au choix, et suivant la demande

GARANTIE

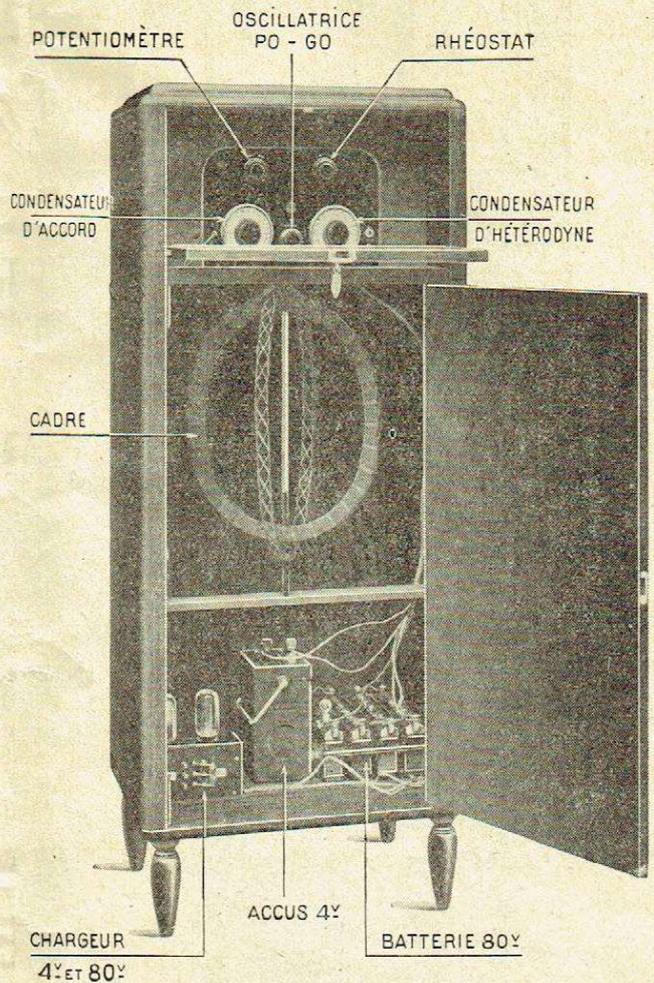
Afin de garantir le bon fonctionnement de l'Appareil, chaque poste est

livré obligatoirement avec ses lampes

qui sont sélectionnées sur le poste lui-même au cours de la mise au point.

Une feuille d'étalonnage est jointe à chaque appareil, indiquant le réglage des principales stations, et facilitant ainsi le repérage des autres émissions.

Réclamer à la Maison de Gros, 13, rue Félix-Faure, Paris (15^e), la notice relative au meuble Super P. M. Six.



DES ASSEMBLÉES SE RÉUNISSENT

ON DISCUTE, ON PROPOSE

Le Conseil municipal de Paris et les Antennes

Le Conseil Municipal de Paris, au cours d'une de ses dernières séances, s'est occupé de la question des antennes. Un conseiller d'un aristocratique quartier a même proposé, au nom de l'esthétique, d'interdire complètement les antennes sur les toits, tant les installations fantaisistes et disgracieuses se multiplient dans certaines rues. Il est probable qu'une réglementation interviendra prochainement : on n'ira pas jusqu'à l'interdiction, mais on définira par le détail, les conditions dans lesquelles pourront être placées les antennes.

La Chambre de Commerce de Paris et la Radiodiffusion

La Chambre de Commerce s'est également occupée de T.S.F. pour donner son avis sur le projet de statut. Sur la question des ressources financières des stations, elle estime qu'une redevance pourrait être prélevée sur les recettes de publicité encaissées par les postes d'émission. Un impôt annuel frapperait également les postes récepteurs en proportion du nombre de lampes qu'ils utilisent. Enfin, une taxe de 4 % semblable à une taxe de consommation pourrait être appliquée aux lampes lors de leur vente au détail et recouvrée en addition à l'impôt sur le chiffre d'affaires et suivant les mêmes modalités.

Tout le monde donne son avis sur ces questions de radiodiffusion. Le Gouvernement ne croit-il pas qu'il serait urgent qu'il donne le sien ?

PHILIPS

HAUTES PARIEURS

A.442 B.443

PHILIPS 1009

PHILIPS B.E.

PHILIPS 3003

REDRESSEUR DE COURANT

TRANSFORMATEUR B.E.

APPAREILS DE TENSION ANODIQUE

REDRESSEURS DE COURANT

TRICKLE CHARGER

The advertisement features a central Philips logo with a shield and waves, surrounded by various electronic components. At the top, the word 'PHILIPS' is written in a large, stylized font. Below it, the words 'HAUTES' and 'PARIEURS' are written on either side of the logo. The components shown include two vacuum tubes, one labeled 'A.442' and the other 'B.443'. In the center is a transformer labeled 'PHILIPS B.E.'. To the left is a cylindrical current rectifier labeled 'PHILIPS 1009' and 'REDRESSEUR DE COURANT'. To the right is a rectangular anode voltage device labeled 'PHILIPS 3003' and 'APPAREILS DE TENSION ANODIQUE'. At the bottom is a 'TRICKLE CHARGER' with a carrying handle and various connectors. The background consists of a diamond-shaped pattern with radiating lines, and the bottom edge has a decorative border with a repeating geometric pattern.

Les nouveaux Transformateurs Croix

L'AMPLIREX

Un transformateur basse fréquence d'un prix modique, d'un bon rendement et d'une belle présentation, tel est l'appareil récemment sorti des Etablissements Arnaud.

Cette firme vient, en effet, d'apporter d'importantes modifications et perfectionnements nouveaux à la fabrication des transformateurs basse fréquence.

Le nouvel appareil « L'AMPLIREX » ne rappelle en rien les précédents. On remarque surtout son circuit magnétique de forte section constitué par des tôles à très grande perméabilité assemblées de telle manière qu'aucune fuite magnétique n'est possible.

La disposition des enroulements primaire et secondaire, dont le bobinage fait l'objet des plus grands soins, a été étudiée de façon à réduire le plus possible la capacité répartie. Le nombre de spires des enroulements est exactement proportionné à la section du noyau magnétique, afin d'éviter toute saturation, tout en conservant d'autre part, une self de valeur suffisamment élevée pour assurer une reproduction correcte des notes graves.

Un grand perfectionnement et un avantage notable du nouveau transformateur est sa solidité.

L'Amplirex est en effet isolé à 1.000 volts alternatifs entre enroulements et enroulements et masse : cette précaution permet de la garantir efficacement contre tout risque de coupure ; de ce fait, la durée de ce nouvel appareil est très supérieure à celle des transformateurs construits jusqu'ici.

De fait, on peut sans crainte d'abrégier la durée employer l'Amplirex avec des lampes de puissances et tensions plaque élevées, même cette disposition est tout à fait avantageuse et recommandable pour obtenir une bonne pureté de réception, donc une reproduction correcte de toutes les notes et en particulier des basses.

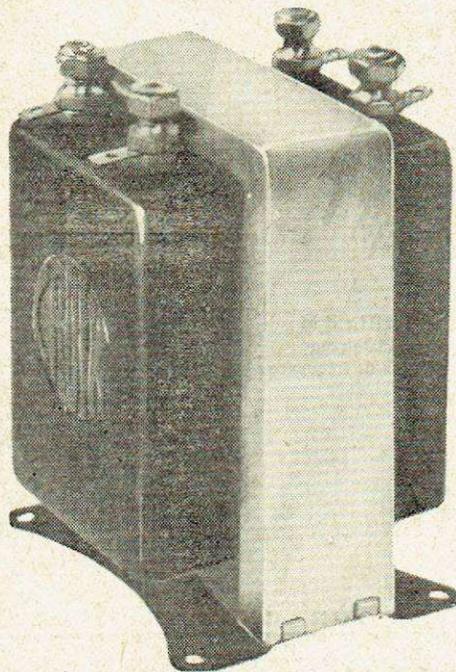
La présentation de l'Amplirex ne le cède en rien aux transformateurs les plus coûteux. Cet appareil, comme tous les transformateurs Croix, est du type blindé avec bornes de prise de courant à la partie supérieure, ce qui permet un montage plus facile. Présenté en carter verni noir craquelé et émaillé au four avec bande de fermeture nickelée. Le transformateur Amplirex joint à une présentation parfaite de remarquables qualités acoustiques et électriques, qui le recommandent, pour l'employer dans les meilleurs récepteurs.

TRANSFORMATEURS POUR CHARGE D'ACCUMULATEURS

Les Etablissements Arnaud viennent de développer une série complète de transformateurs pour charge d'accumulateurs.

Ces transformateurs permettent la recharge des accumulateurs de 4 volts ou de 4 et 80 volts selon les modèles.

Pour les batteries de 4 volts, on peut utiliser soit



la soupape au tantale ou le tube électronique.

Pour les batteries de 80 volts la soupape au tantale n'est pas à conseiller, en effet, il est nécessaire d'utiliser 4 ou 6 soupapes en série, dont l'entretien devient alors trop fréquent. La valve électronique présente la meilleure solution pour la recharge des batteries de 4 et 80 volts : fonctionnement silencieux, aucune surveillance, conjonction, disjonction automatique.

Les Etablissements Arnaud ont établi deux modèles de transformateurs pour charge des batteries de 4 à 80 volts :

1° Un type GA fonctionnant soit avec les valves 1011

/1011 Philips ou 2404/2405 Fotos, pour la charge séparée.

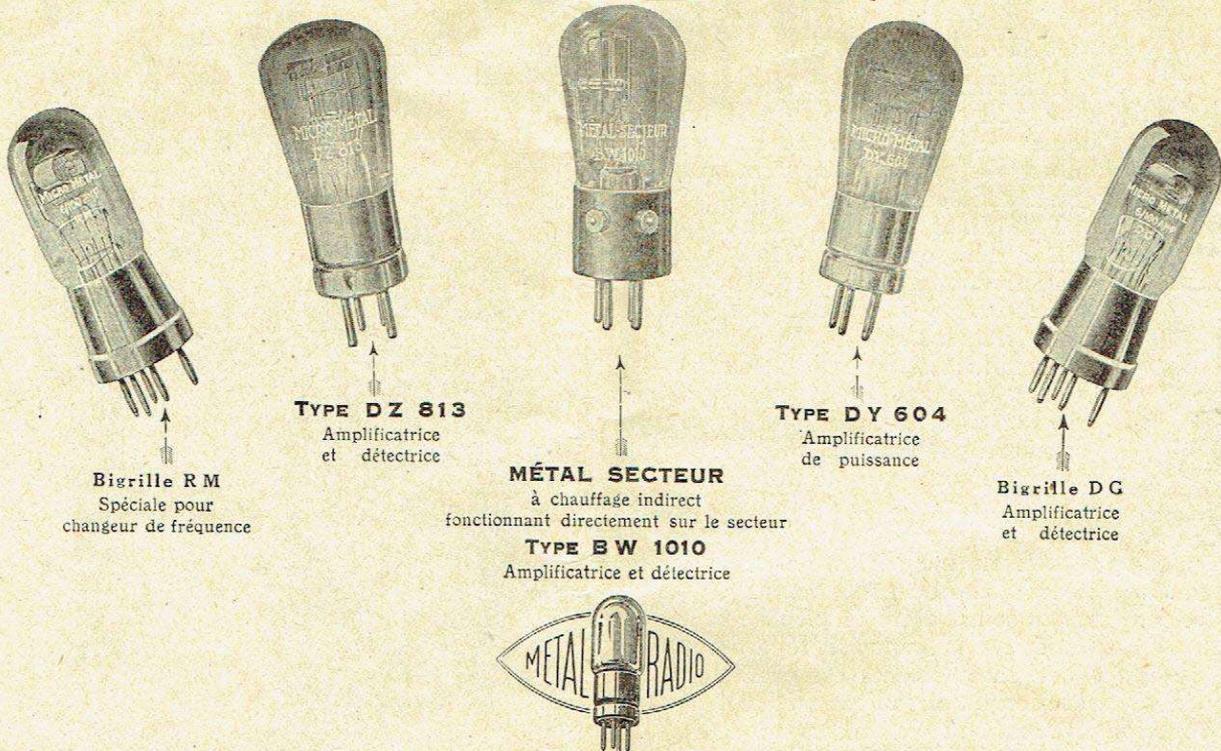
2° Un type GS pour charge simultanée fonctionnant avec les valves Fotos 2804/2805. Les valves Fotos sont à filaments de molybdène thorié, fournissant une très forte émission électronique.

Il serait superflu de souligner les avantages de la recharge simultanée : en l'espace d'une nuit, l'amateur peut recharger ses deux batteries à la fois si cela est nécessaire.

Les transformateurs Croix type GA et GS peuvent recharger 4, 80 ou 120 volts à volonté. Une borne est prévue à cet effet, en outre, une borne prise de courant permet de se servir du même transformateur sur les secteurs de 110 et 130 volts.

METAL-RADIO

Lampes à filament à oxyde



Bigrille R M
Spéciale pour
changeur de fréquence

TYPE DZ 813
Amplificatrice
et détectrice

MÉTAL SECTEUR
à chauffage indirect
fonctionnant directement sur le secteur

TYPE BW 1010
Amplificatrice et détectrice

TYPE DY 604
Amplificatrice
de puissance

Bigrille D G
Amplificatrice
et détectrice



POUR CHAQUE USAGE SPÉCIAL, UNE LAMPE SPÉCIALE

pour le montage de vos postes

DILLECTO

Se perce
Se tourne
Se découpe
Se fraise
rigoureusement
imperméable

Poli comme
un miroir

isolant
parfait

Diamond-F **La Fibre Diamond** 72, rue du Lancy
la Plaine-Saint-Denis (Seine)

Foire de Paris. — Groupe de l'Electricité. — Hall 5. — Stand 536.

Nous donnons ci-dessous un tableau complet des divers transformateurs Croix pour charge d'accumulateurs.

Charge des accumulateurs de 4 volts au régime de 1,5 ampère

Transformateur type M.R.C. : valve V.20 S. sans filament.

Charge des accumulateurs de 2 à 8 volts au régime de 1,5 ampère

Transformateur type T.R.
Tube redresseur 328 Philips.
Tube régulateur 329 Philips.

Charge des accumulateurs de 4 à 12 volts à 1,3 ampère et 80 à 120 volts à 70 millis

Transformateur type GA.
Tube redresseur 2404 Fotos ou 1010 Philips.
Tube régulateur 2405 Fotos ou 1011 Philips.

Charge simultanée des accumulateurs de 4 à 12 volts à 0,8 ampères et 80 à 120 volts à 80 milliampères

Transformateur type G.S.
Tube redresseur 2804 Fotos.
Tube redresseur 2805 Fotos.

Charge et entretien — Accumulateurs de 4 volts

Redresseur A. I.
Charge à deux régimes à volonté.
500 millis, 100 millis.

Charge des accumulateurs de 4 à 80 volts à faible régime.

Transformateur A.B.I. : charge 4 volts à 350 millis et 80 à 120 volts à 25 millis.
Avec soupape au tantale et lampe R.T. 656 :

ÉCHOS ET NOUVELLES

La T. S. F. et les " Canards "

Lancez une fausse nouvelle, il en restera toujours quelque chose. Saint-Granier vient d'en faire la triste expérience.

Le poste des P.T.T. en effet, animé d'un beau zèle, avait récemment annoncé la nouvelle du suicide du sympathique artiste, alors qu'il ne s'agissait que d'un bénin accident d'automobile.

On devine la suite : coup de téléphone, interviews, dépêches de condoléances, Saint-Granier, au début, reçut tout avec le sourire. Puis, lassé, il finit par se fâcher et il intenta un procès au speaker trop léger qui lança la fantasmagorique information.

Les juges vont-ils à nouveau déclarer que la législation actuelle n'a pas prévu le cas ? Car, si autrefois, la fausse nouvelle faisait lentement son chemin dans le monde, aujourd'hui, grâce à la T.S.F., elle va partout et tout de suite : le démenti a peine à la rattraper. Si rapide qu'elle soit, la riposte de la vérité est tardive. Le préjudice qui en résulte est par suite autrement important que celui qui s'en suivait au temps des diligences.

Par une étrange coïncidence, le Comité français de coopération intellectuelle, décidait il y a quelques jours de mettre la fausse nouvelle « hors la loi ». C'est « dans la loi » que Saint-Granier veut la faire mettre et il n'a pas tous les torts.

En tous cas, nous avions jadis le « canard » sans patte, nous avons aujourd'hui, grâce aux P.T.T., le canard sans fil.

M^e Albert Gautrat, que Saint-Granier a choisi comme conseil, n'aura pas de peine à prouver aux juges que ce n'est pas ainsi que l'on fait de la bonne cuisine.

Chanteurs des rues et T.S.F.

Mimi Pinson a failli être au désespoir. On avait annoncé qu'une ordonnance de police venait d'interdire aux chanteurs des rues d'exercer leur profession.

C'était une fausse alerte et les chanteurs de rue continuent à bénéficier d'une large tolérance. La police ouvre les oreilles, mais, charmée, elle ferme les yeux, comme par le passé.

En Angleterre, les poètes qui résistaient courageusement à l'invasion de la musique américaine et qui, faute de pouvoir le faire au music hall, défendaient la chanson anglaise au coin des rues, ont disparu, traqués par des règlements sévères.

Mais, comme il est toujours des accommodements avec le Ciel, il en est aussi avec les ondes, et si les chanteurs anglais ont laissé leur mandoline ou leur accordéon, ils ont pris un appareil de T.S.F. Et l'on peut voir dans les rues de Londres, des petites voiturettes que traîne un bourricot et sur lesquelles est placé un modeste appareil radiophonique que dessert une antenne miniature. Au hasard de l'heure, on capte le grand ou le petit Daventry et si l'on n'a pas toujours des chansons, on a au moins de la musique.

Certains T.S. Fistes ambulants, économes et malins, se sont même adressés à de grandes firmes radioélectriques et, sous le couvert de publicité, ont obtenu d'elles des appareils à des conditions très avantageuses.

Les policemen, désarmés, laissent faire, car, s'ils ont des ordres pour faire taire les voix humaines, ils n'en ont pas pour interdire les voix célestes...

L'ÉDUCATION PAR T. S. F.

IL



ENSEIGNEMENT par T. S. F. ? Belle chimère ! » nous écrivait récemment à la « Revue de l'Enseignement primaire » un abonné. Et notre correspondant se plaignait du peu de succès qu'il avait eu dans sa classe chaque fois qu'il avait essayé d'y installer son haut-parleur. J'ai répondu à ce sans-filiste découragé. J'ai tenté de lui montrer que l'état

actuel de la radio, de la radio-scolaire surtout, ne pouvait faire présumer de ce qu'elle serait demain. Et c'est une consolation, car il est malheureusement vrai que, pour le moment, rien n'est moins utilisable dans l'enseignement que les programmes que diffusent quotidiennement la plupart de nos stations.

Et pourtant quels espoirs a fait naître cette science merveilleuse ?

**

Comment peut se faire l'éducation par T. S. F. ? Tel est le problème. Car si l'on est d'accord sur le principe, on ne semble pas l'être sur les moyens à utiliser. L'enquête que mène actuellement « La Parole Libre T. S. F. » parmi ses lecteurs suffirait à le montrer, s'il en était besoin. Les uns demandent, en effet, que soit reprise la diffusion des cours du Collège de France, tandis que d'autres avouent être mal préparés à profiter de ce haut enseignement. Les uns et les autres ont parfaitement raison, ceux-ci de refuser ce qu'ils ne peuvent pas assimiler, ceux-là de demander un complément de connaissances générales. Et la première leçon qui se dégage de cette controverse, c'est que l'enseignement radiophonique, comme l'enseignement tout court, ne saurait être le privilège de telle ou telle catégorie de citoyens, mais doit embrasser au contraire toutes les formes d'enseignement, depuis l'élémentaire jusqu'au supérieur. Je ne crois pas, par exemple, qu'il soit possible d'atteindre

ce but en plaçant tout bonnement un micro sur la chaire d'un professeur, même distingué, avec l'espoir que le bon sens des auditeurs fera le reste — avec la protection de Saint-Christophe sans doute.

On se souvient, il n'y a pas si longtemps — que les cours de la Sorbonne et ceux du Collège de France ont déjà été radiodiffusés. Le succès ne semble pas avoir couronné cette initiative. Cela montre clairement qu'il faut chercher ailleurs que dans ce genre de diffusion la formule d'une éducation par T. S. F. Il y a d'abord l'heure, qui ne convient qu'à une minorité de sans filistes.

L'éducation par T. S. F., l'enseignement radiophonique ne se réalisera pleinement qu'avec des méthodes nouvelles. Il faut créer de toutes pièces l'enseignement radiophonique. Des cours comme ceux qui sont donnés dans les universités, peuvent profiter à quelques étudiants retenus chez eux, mais il reste la masse des Français qui voudraient bien compléter leur instruction, mais qui n'ont que faire de longues dissertations auxquelles ils sont si peu préparés. Il y a aussi les écoles primaires et leurs tout jeunes écoliers. Aux uns comme aux autres la T. S. F. doit apporter un programme simple et varié répondant aux besoins de la population.

L'enseignement par T. S. F. doit se faire autour de la leçon de choses ; l'éducation artistique doit le compléter. Maurice Privat, avec son Université populaire par T. S. F., en avait jeté les bases : courtes causeries faites, non pas obligatoirement par un professeur, mais par un homme du métier connaissant son sujet et capable de dire des choses essentielles et à la portée de tous en peu de temps.

Pour l'éducation artistique, s'il est des artistes qui se sont révélés ignorants des exigences du micro, il en est d'autres parfaitement capables de faire partager à un auditoire de sans-filistes toute la beauté d'une page de littérature. C'est une question d'expérience et de sélection. Il en est de même pour la musique. Un programme établi dans un ordre quelconque, même avec des chefs-d'œuvre de l'art musical, n'aura qu'une valeur éducative limitée. Mais il est toujours possible de prati-

quer ce que nous appelons l'enseignement par le « centre d'intérêt », c'est-à-dire de rattacher les différentes matières du programme à une idée dominante, à un centre d'attraction.

Les reportages vivants, comme ceux du « Parleur inconnu », les reconstitutions historiques, genre Radio-Paris, doivent avoir aussi leur place dans un programme d'éducation par T. S. F., car tout ce qui est vivant est éducatif au plus haut point.

**

Enfin pour répandre cet enseignement le plus largement possible, il suffit d'un ou deux grands postes, mais à condition qu'ils puissent être relayés pour un nombre suffisant de postes régionaux. Ces postes régionaux pourraient d'ailleurs avoir leur programme propre ou se relayer entre eux. Car le régionalisme n'est pas sans intérêt dans l'enseignement.

Est-il possible, par exemple, de donner une idée plus exacte du caractère d'une région que celle qu'en donnent les chansons du folklore ? Et c'est là justement que la radio peut rendre de grands services.

Georges SALESSE.

« La Parole Libre T. S. F. ».

L'organisation de la Radiodiffusion en Hollande.

Le Gouvernement hollandais vient d'instituer un « Conseil supérieur de la T. S. F. » chargé d'exercer le contrôle général des services radio-électriques du pays.

En ce qui concerne particulièrement la Radiodiffusion, le Conseil supérieur doit, en premier lieu, proposer l'organisation d'un « service national ». Il s'occupera ensuite de définir le réseau des stations émettrices et la répartition des longueurs d'onde.



Influence de la Sélectivité sur la Distorsion

Sous le titre « Controverses éducatives » nous avons trouvé dans France-Radio l'article suivant qui nous a paru digne d'être intégralement reproduit.

En effet, si nous sommes ici ennemis déclarés des discussions, polémiques nées des passions politiques ou de la concurrence commerciale, nous accueillons volontiers tout ce qui présente un caractère sérieux de controverse sur un sujet technique intéressant nos lecteurs.



On peut envisager de deux façons très différentes l'effet de la modulation d'une onde HF, sur le fonctionnement des circuits accordés.



Ou bien on décompose — et c'est une opération purement mathématique — cette onde en trois autres d'amplitude constante, la première étant à la fréquence fondamentale, la seconde et la

troisième ayant une fréquence différent de la fondamentale d'une quantité égale à la fréquence de modulation. C'est l'ensemble de ces oscillations perturbées qui constitue, lorsque la fréquence varie, comme c'est le cas en radiophonie, ce que l'on appelle la *bande passante*.

Ou bien on envisage la perturbation apportée par la modulation sous un angle fort différent et on considère les oscillations entretenues dans un circuit accordé par l'oscillation HF à amplitude variable. Le régime qui s'établit ainsi n'est pas le régime permanent de la théorie habituelle. Le problème, bien que beaucoup plus compliqué mathématiquement, peut être résolu. Les formules que l'on obtient dans cette seconde hypothèse sont différentes de celles que donne la théorie classique.

On peut concevoir une expérience cruciale pour départager ces deux concep-

tions, entre lesquelles nous nous garderions de choisir avant cette épreuve. Elle consisterait à additionner dans un oscillographe un courant de fréquence musicale modulé par un courant de fréquence industrielle — ce qui se passe pour 300 et 3.000 cycles devant aussi bien se passer pour 3 et 30 kilocycles — à ce même courant ramené à une phase et une intensité convenables par un variomètre Drysdale et une résistance. Le résultat de cette épreuve serait, dans le premier cas, la somme des deux oscillations perturbées, soit une courbe faisant ressortir la fréquence de battement 600 cycles; dans le second cas, la seule fréquence 300 est mise en relief.

**

Rôle de l'amortissement.

Nous nous contenterons cependant de suivre M. David sur son terrain propre.

On sait que cette théorie consiste à envisager l'amplification des deux oscillations que nous avons appelées *perturbées*. Dans la bande passante, c'est-à-dire celle qui s'étend à 5 kilocycles de part et d'autre de la fréquence fondamentale, l'amplification doit être constante, ou tout au moins le rapport de l'amplification de la fréquence la plus favorisée à celle de la fréquence la moins favorisée ne doit pas dépasser 2. Ce chiffre est celui indiqué par M. David et nous paraît raisonnable;

il est obligatoirement arbitraire, en l'absence de travaux de coordination entre l'acoustique, la physiologie et l'esthétique musicales.

Ce qui importe, dans cet ordre d'idées, n'est pas l'amplification elle-même, mais le rapport de l'amplification d'une certaine fréquence à celle de la fréquence la plus favorisée. Quand on parle de courbes de sélectivité, c'est uniquement de courbes tracées en prenant comme unité l'intensité maxima qu'il devrait être question (1).

On constate qu'elles ont, pour un circuit accordé théorique, une forme régulière, d'un genre courbe en cloche, et d'autant plus évasée que l'amortissement est plus grand. Ces courbes ne se recoupent pas et se distribuent les unes au-dessus des autres... Il en résulte que si l'une d'elles a pour une fréquence supérieure de 5 kilocycles à celle de résonance, une ordonnée $1/2$, elle aura encore pour un décalage de 7,5 kilocycles, une valeur voisine de 0,3. L'interprétation de ce fait est bien connue: ou bien l'on satisfait à cette condition et l'on n'aura aucune sélectivité, puisque le décalage de 7,5 kilocycles nous amène dans la zone de fonctionnement d'un autre poste, ou bien on se posera la condition de sélectivité, et l'amplification uniforme de toutes les fréquences.

(1) On prend quelquefois une échelle logarithmique de ces rapports. Ce n'est ni une gêne ni un avantage.

Bande passante et longueur d'onde.

Il est bon de poser le problème dans ses détails. Parmi ceux-ci, il en est un qui n'est pas négligeable.

Les conventions internationales en vigueur ont attribué 10 kilocycles à chaque poste émetteur. Or, nous venons de voir que ces 10 kilocycles étaient entièrement occupés par la bande passante. Il n'existe aucune marge de sécurité, et le résultat se fait sentir si deux postes viennent adosser

leurs bandes réservées, comme le cas se produit pour la Tour et Berlin. Dans ce cas, — et voilà comme par hasard une confirmation de la thèse de M. David, fournie par l'administration à laquelle il appartient! — dans ce cas, la sélectivité ne peut matériellement pas être poussée sans qu'il en coûte à la fidélité de reproduction. Cela ne prouve rien que contre les conventions internationales. Mais voilà! si l'on accordait ces 15 kilocycles qui paraissent désirables, il n'y aurait plus

entre 1.200 et 2.000 m., par exemple, de place que pour 6 émetteurs, à la rigueur 7, en serrant un peu. Et puis après? l'amateur n'en a cure, lui qui sait qu'avec le même intervalle, on peut en loger cent soixante-sept entre 30 et 40 mètres seulement.

**

Questions diverses.

Si l'on superpose les actions de deux ou de plusieurs circuits accordés sur la fondamentale, le défaut s'exagère. Si l'on use au contraire de circuits désaccordés entre eux, par exemple de deux circuits désaccordés symétriquement par rapport à la fondamentale, on obtient des résultats améliorés.

On se souvient que c'est un des points précis sur lesquels nous sommes en désaccord avec M. David. Il y a lieu une fois n'est pas coutume — de donner le développement mathématique de cette question.

Un certain nombre d'autres questions sont encore controversables. Citons :

1° Couplages. Certaines formes de couplage sont de nature à déformer sensiblement la courbe de sélectivité, par transfo à primaire désaccordé si la longueur d'onde propre de ce primaire n'est pas très différente de celle du secondaire;

2° Couplages en retour. Ceux-ci existent toujours. Ils n'ont pas seulement pour rôle d'augmenter ou de diminuer l'amortissement des circuits. Les déphasages, le fait que ces couplages dépendent de la fréquence, etc., déforment considérablement le phénomène;

3° Filtres. Les combinaisons de filtres, qui, sous leur forme la plus simple sont bien connues des amateurs, sont susceptibles d'apporter une solution parfaite au problème posé. S'il est pratiquement fort compliqué de construire un filtre pour une bande de fréquences de largeur déterminée, mais déplaçable, il est très possible de construire un filtre MF dans un super, ce qui tranche la difficulté.

B. PIERRE.

**réalisez un
superhétérodyne**

avec
les pièces détachées
BARDON

UNE POCHETTE
contenant toutes les indications
nécessaires (plans cotés, schémas
de montage, etc.) pour réaliser
soi-même

- 1 poste superhétérodyne à 5 lampes
- 1 poste superhétérodyne à 6 lampes
- 1 poste superhétérodyne à 7 lampes
- 1 amplificateur de phonographe à 2 lampes
- 1 amplificateur de phonographe à 3 lampes

est envoyée gratuitement sur demande
AUX ÉTABLISSEMENTS
BARDON
61, Boul'd Jean-Jaurès, à CLICHY (Seine)
en se référant de RADIO-MATÉRIEL

8.N°27

E. FROCK

RADIO-MATÉRIEL

ne fait de publicité

que pour des Maisons Sérieuses
construisant du Matériel éprouvé

REVUE DE LA PRESSE

Le " Plan de Bruxelles "

Le plan de Bruxelles continue à avoir les honneurs de l'actualité et à faire couler l'encre, naturellement il y a du « pour » et du « contre ».

Si l'on en croit Le Haut Parleur, les sans-filistes belges ne sont pas satisfaits.

« Les sans-filistes belges n'apprécient guère le « plan de Bruxelles ».

« Tout le monde se plaint des modifications apportées aux longueurs d'onde. Certaines stations puissantes sont « entassées » les unes sur les autres. D'autre part, la recherche des petits postes devient impossible pour beaucoup d'entre eux.

« Les Bruxellois ne parviennent presque plus à se débarrasser de « Radio-Belgique » quand ils veulent écouter Milan ou Vienne, surtout lorsque « Radio-Belgique » fonctionne à grande puissance.

« On commence, d'ailleurs, à trouver qu'il y a beaucoup trop de stations.

« Pourquoi chaque pays ne se bornerait-il pas — suivant son étendue — à avoir un nombre très restreint de stations à grande puissance et un réseau de postes de relais pour le service purement régional ? »

Toujours au sujet du fameux plan, voici le son de cloche de France-Radio.

« Alors que la « bande passante », si l'on se fixe comme but une bonne réception musicale, est de dix kilocycles, on a accordé ces mêmes dix kilocycles comme intervalle de deux émetteurs voisins. D'où pour la radio ce dilemme : deux émissions en même temps, ou bien la moitié seulement de l'émission.

« La guerre des kilowatts ne profiterait, nous l'avons montré, qu'aux fournisseurs de munitions. Nous estimons que quinze kilocycles sont nécessaires entre les émetteurs pour qu'ils ne se gênent pas mutuellement... »

Le " Plan de Prague "

Le plan de Bruxelles suscite des objections, des observations, des récriminations... Heureusement une nouvelle conférence se réunira à Prague. Là, on fera, si l'on en croit La Parole libre, du bon travail.

« La Conférence de Prague établira un plan de répartition plus sérieux que celui de Bruxelles. Mais surtout, réunissant des représentants de tous les gouvernements, elle aura entre les mains ce qui manquera toujours à l'Union Internationale de Radiophonie, le moyen de faire appliquer ses décisions.

Souhaitons que parmi celles-ci se trouve toute une série de mesures obligeant les postes émetteurs à se maintenir rigoureusement sur la longueur d'onde qui leur sera attribuée. Et si certaines stations se révèlent impuissantes à assurer cette régularité dans l'émission, qu'on les ferme, qu'on leur retire l'autorisation de diffuser comme on retire son permis de conduire à un automobiliste incapable.

**

Il faut un homme nouveau

Commentant une note du sous-secrétariat d'Etat au P.T.T. M. Savary, dans T.S.F.-Revue salue « L'aube de Paix en Radiophonie ». Mais, pour une œuvre de paix, il faut des hommes de paix. M. Savary juge que l'actuel chef du service de la Radiodiffusion est un homme néfaste et qu'il doit disparaître.

Ensuite, espérons-le, régnera l'esprit de Losarno.

Quel que soit d'ailleurs le bien-fondé de toutes ces imputations et les excuses possibles, ce qui est le plus grave en l'espèce, c'est que le chef actuel de la Radiodiffusion reste « l'homme du monopole par tous les moyens », que quelles que soient ses conversions, il conservera la méfiance véhémement de tous les hommes de la

Radiophonie, et que dans ces conditions, nulle fraction, nulle entente, nulle paix ne seraient possibles avec lui.

La volonté de paix suppose un minimum de confiance que ce fonctionnaire ne peut plus offrir.

Si ses chefs jugent qu'il a droit à une compensation, qu'ils la lui donnent aussi large qu'ils la désireront. Mais il doit disparaître de la Radiophonie dans l'intérêt public, — *dura veritas sed veritas* — pour que les nobles efforts du ministre ne soient pas vains, pour que la confiance renaisse, pour que la paix nécessaire, la paix féconde se réalise enfin.

**

Musique Radiogénique

Terminons sur une note musicale. Dans « Gringoire » M. André Cœuroy, sans-filiste et artiste, propose une série de règles pour l'exécution de partitions d'orchestre radiophonique et le choix d'instruments radiogéniques. Voici :

« 1° Toute œuvre orchestrale, dont les lignes mélodiques ne sont pas clairement différenciées, est défigurée au microphone ;

« 2° Des accords trop serrés et trop compacts deviennent un chewing-gum d'oreille. Il suit de là que les compositeurs qui voudront écrire des musiques spécialement destinées à la radio seront conduits à user d'une écriture nouvelle ;

« 3° Les instruments à archet sont respectés par le microphone dans l'aigu et le médium, mais le quatuor des cordes, dans le grave, n'est qu'horreur et putréfaction ;

« 4° Les « bois » sont d'une clarté réjouissante, mais la flûte, surtout dans l'aigu, tire sans pudeur toute la couverture à elle ; il convient de la mettre au coin ;

« 5° Les corps, qui sont déjà le terreur des chefs d'orchestre, ont des allures de catastrophe. Impitoyable micro, qui amplifie tous les parasites, par toi nous entendons saliver le corniste.

(Pouah ! pour cette audition et pour ce vers coppéen) ;

« 6° La trompette est bonne fille. Elle est d'attaque dans toutes les positions, même avec le bâillon de la sourdine ;

« 7° La harpe déploie ses grâces plutôt dans l'aigu que dans le grave ;

« 8° La batterie est la boîte à malice : la grosse caisse brouille tout ; la caisse claire est méconnaissable ; les cymbales ignorent cette irradiation qui les rend si séduisantes du phonographe ;

« 9° Les timbales sont fantasques. Petits coups secs ? Parfait. Roulements ? Désastre ;

« 10° Le xylophone est le roi du micro. LE RADIO-GLANEUR.

BIBLIOGRAPHIE

J'ai compris la T.S.F. par E. AISBERG. Préface du C^e René MESNY. Un vol. in-4° de 150 pages, illustrées de 240 dessins de H. GUILAC et de 83 dessins techniques. Prix : 15 fr. — E. CHIRON, Editeur, 40, rue de Seine, Paris, 1929.

Expliquer la théorie de la T. S. F. de façon à être compris de tous, le faire sous une forme attrayante, dans un langage simple, ne traiter que les théories modernes en laissant de côté tout ce qui est périmé, analyser le fonctionnement de tous les montages courants, en un mot, faire comprendre au lecteur la T.S.F., — tel est le tour de force réalisé par l'auteur de cet ouvrage.

Comment a-t-il pu y arriver ?

C'est d'abord grâce à la forme de dialogue vivant et amusant qu'il a adoptée pour son livre. Il y fait parler le jeune homme désireux de s'instruire, Curiosus, avec son oncle, l'ingénieur Radiol. Cette forme dialoguée a permis de traiter toutes les questions qui se présentent naturellement à l'esprit du lecteur et qui sont énoncées par le jeune Curiosus.

C'est ensuite l'abondance d'exemples spirituels, d'analogies originales qui facilitent la compréhension de ce livre qui ne ressemble en rien à tous les autres manuels de T.S.F.

Enfin, les très amusants dessins de l'excellent humoriste qu'est H. Guilac, illustrent le texte en le complétant de la plus heureuse façon.

C'est un livre de vulgarisation comme nous en voyons rarement.

Il mérite d'obtenir le plus grand succès.

« **Votre réception de T.S.F.** », par L. Chrétien, ingénieur E. S. F., une brochure in-8, 96 pages, format 13,5 sur 20, illustrée de nombreuses photographies et schémas. Prix : 4 fr.

**

Les ouvrages traitant des questions pratiques de T.S.F. et s'adressant réellement à la majorité des auditeurs sont extrêmement rares. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à signaler à nos lecteurs le nouvel ouvrage de M. L. Chrétien.

C'est, tout entier, un recueil de précieux conseils. L'auteur désireux d'acquiescer ou de construire un appareil est souvent fort embarrassé de choisir. Quel type d'appareil ? Combien de lampes ? Réception sur cadre ou sur antenne ? Autant de petits problèmes que *Votre réception de T.S.F.* vous permet de résoudre sans hésitation.

Viennent ensuite des conseils pour le choix des accessoires. On sait que le haut-parleur a une importance capitale. Beaucoup d'auditeurs ignorent quelle perfection de reproduction permettent les hauts-parleurs modernes.

L'auteur expose clairement les qualités et les défauts des différents types de reproducteur.

Les chapitres suivants sont consacrés à l'installation de l'appareil, au réglage, à l'identification des stations. Combien d'amateurs n'obtiennent point de leur appareil les meilleurs résultats, faute de renseignements suffisants sur la façon de s'en servir.

On trouvera plus loin, des chapitres consacrés aux soins d'entretien, à la recherche des pannes, à l'emploi des appareils de mesures.

Prix : 4 fr.

En vente chez : C. A. R. A. C., 40, rue La Fontaine, Paris, 16^e ; Bouchet et Aubignat, 30 bis, rue Cauchy, Paris, 15^e.

**

Petit Dictionnaire pratique d'enregistrement, par Roger LEFÈVRE.

Les ouvrages sur l'Enregistrement ne manquent pas. Beaucoup sont fort bien faits.

Il n'existait pas, cependant jusqu'à ce jour, un ouvrage d'un format maniable qui soit susceptible de remplir le double but que poursuivent les agents de tous grades : d'une part, savoir où trouver le renseignement qu'on cherche ; d'autre part, trouver, dégagé des considérations théoriques, tout ce qu'on y cherche : les règles de perception et de liquidation, le tarif actuel, les références aux instructions.

Le Petit Dictionnaire pratique d'Enregistrement, de Timbre, d'Hypothèques, des taxes dues par les Sociétés et de Taxes diverses, s'efforce de combler une lacune d'autant plus grave que nous sommes à une époque où les lois fiscales, par la multiplicité et la complexité des textes, sont devenues d'une application de plus en plus difficile.

Une disposition typographique appropriée permet de le consulter rapidement et avec fruit. Il comprend de très nombreux articles classés suivant l'ordre alphabétique :

Le Petit Dictionnaire est complet en ce sens qu'il traite de toutes les questions qui ressortent de la compétence de l'Administration de l'Enregistrement (Enregistrement proprement dit, Hypothèques, Taxes spéciales sur les Sociétés, Impôt sur les chiffres d'affaires, les opérations de Bourses et de Change, de luxe, etc...)

Il est à jour au 1^{er} avril 1927, c'est-à-dire qu'il donne non seulement les tarifs en vigueur à l'heure de sa parution, mais encore les références aux décrets de codification. Il sera tenu régulièrement au courant, par un supplément annuel, de toutes les modifications qui interviendront.

Enfin, innovation qui sera particulièrement appréciée des agents de tous grades, le Petit Dictionnaire renferme en annexe un *Tableau complet des Pénalités* applicables à tous les actes et mutations avec, pour chacune d'elles, l'indication du nombre de décimes applicables.

Un vol. 500 p. in 8° raisin, 45 fr. Franco 48 fr. Editeur : Les Publications Francis Lefebvre, 7, rue Edouard Detaille, Paris 17^e, C. C Postal 1117-51.

**

Derniers ouvrages reçus :

Les Circuits de réception de l'amateur, par J. Brun. Deuxième édition revue et augmentée. Prix : 2 fr. 50. Albin Michel, Editeur, 22, rue Huyghens, Paris.

Le Super-Universel toutes ondes sur cadre, par Roger Devillers. Prix : 9 fr. Nouvelles Editions Françaises, Editeur, 35, rue du Rocher, Paris (8^e).

L'Universel toutes ondes, par J. Feube. Nouvelles éditions françaises, 35, rue du Rocher. Prix : 9 fr.

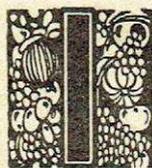
L'Ami du Sans-Filiste, par J. Feube. Nouvelles éditions françaises, 35, rue du Rocher. Prix : 9 fr.

Nous rendrons compte de ces ouvrages dans notre prochain numéro.

LEGISLATION • FISCALITE

• ANNONCES LEGALES •

La rétrocession de marchandises entre commerçants.



Il arrive fréquemment dans le commerce de détail que pour bénéficier soit de prix avantageux, soit d'escomptes supplémentaires ou de réduction de transports, plusieurs commerçants d'une même ville s'entendent pour grouper en une seule commande les quantités de marchandises dont chacun d'eux a besoin.



Le commerçant qui est en rapport avec

les maisons vendant ou fabricant les marchandises dont ils ont tous besoin est chargé de passer la commande à son nom et d'en faire ensuite la répartition suivant les quantités demandées par chacun.

Cet acte de commerce est absolument régulier et permet quelquefois aux petits détaillants de lutter utilement contre ceux qui ont la possibilité, en raison de l'écoulement rapide de leurs articles, de passer des marchés importants et avantageux.

Mais lorsqu'un achat est fait en commun par l'intermédiaire de celui qui est chargé de recevoir la marchandise, la facture est établie à son nom et peut être, pour l'intéressé, une source de complications comptables et de tracasseries fiscales.

*
**

En effet, pour que le commerçant au nom duquel la facture commune a été

établie, puisse justifier que les marchandises ne lui étaient pas entièrement destinées, il est nécessaire que sa comptabilité enregistre en même temps que le paiement de la facture, le détail des sommes qu'il a reçues de ses confrères. En ne mentionnant dans la comptabilité que la facture d'achat, il fausserait le résultat d'exploitation et s'exposerait en cas de vérification, à un rappel de chiffres d'affaires et de bénéfices commerciaux.

En faisant figurer la contre-partie, c'est-à-dire en inscrivant aux recettes les versements faits par les commerçants qui ont participé à la commande collective, l'équilibre se trouve rétabli mais les recettes sont augmentées d'une somme plus ou moins importante qui ne provient pas d'une vente, mais d'un remboursement d'achat.

Il s'agit donc de pouvoir, le cas échéant, justifier de la provenance de ces recettes qui logiquement doivent échapper à l'impôt sur le chiffre d'affaires et à ce sujet l'interprétation administrative vient encore d'être confirmée par une réponse faite le 7 juin 1928, par le ministre des finances, à une question posée par M. Maupoil, député.

Pour que les sommes provenant des rétrocessions de marchandises ne soient pas soumises à la taxe sur le chiffre d'affaires, trois conditions sont nécessaires :

1° Que le commerçant chargé d'effectuer l'achat en commun, puisse justifier des conventions intervenues, avant l'acquisition des marchandises réparties.

2° Que les marchandises soient intégralement réparties conformément aux

commandes des commettants, dès leur réception.

3° Qu'aucune rémunération ne soit prélevée par l'intermédiaire sur le montant de la commande.

Dans ce dernier cas, l'impôt ne serait dû que sur le montant de la rémunération.

*
**

Il est précisé que si postérieurement à la livraison des marchandises achetées en commun, ou indépendamment du lot auquel il avait droit, un commerçant est l'objet d'une nouvelle rétrocession, la taxe est due pour cette livraison par le cédant.

De même toutes les autres rétrocessions n'ayant pas fait l'objet d'une convention entre le commettant et ses confrères doivent supporter l'impôt sur le chiffre d'affaires.

La question des achats en commun et des rétrocessions de marchandises est ainsi définitivement solutionnée et j'engage tous les détaillants qui opèrent ainsi à prendre toutes les précautions utiles pour les justifications qu'ils doivent apporter tant par documents que par les chiffres de leur comptabilité, s'ils veulent bénéficier de l'exemption d'impôt sur le chiffre d'affaires.

Les encaissements de cette nature seront toujours enregistrés dans une colonne spéciale, lorsqu'ils proviendront d'une répartition de marchandises achetées en commun.

Joseph QUANTIN,
expert-comptable.

JURISPRUDENCE

Sur quels éléments porte le privilège du vendeur de fonds de commerce.

Le vendeur d'un fonds de commerce avait fait inscrire son privilège de vendeur au greffe en indiquant qu'il portait sur : 1° le droit au bail, la clientèle, l'achalandage et le nom sous lequel la maison était connue ; 2° le matériel et les objets mobiliers. L'acheteur ayant vendu tout le matériel d'exploitation à un tiers, le vendeur du fonds qui n'avait pas touché son prix, invoquant à la fois le droit de suite attaché à son privilège et la mauvaise foi des défendeurs, le nouveau propriétaire du fonds et le tiers auquel il avait revendu le matériel, qui à son sens avaient agi de connivence pour soustraire le matériel à son privilège, demandait au Tribunal de Commerce de Béthune, non de prononcer la nullité de la vente et de faire rentrer le matériel dans le patrimoine de son débiteur, mais de condamner les défendeurs à lui payer solidairement la somme représentant la valeur du matériel détourné et des dommages-intérêts, et subsidiairement à l'autoriser à prouver la mauvaise foi des défendeurs.

Le Tribunal, par un jugement du 18 juillet 1928 a rejeté cette demande. L'acte de cession du fonds de commerce, comme le bordereau d'inscription du privilège du vendeur, ne portait qu'un prix global pour les éléments incorporels et corporels. Le privilège ne pouvait porter sur les éléments corporels du fonds qu'autant qu'il avait été fixé dans la vente et dans l'inscription des prix distincts. Aucune des mentions contenues dans la vente ou le bordereau ne permettaient d'assigner des prix distincts au matériel et aux éléments incorporels. Le vendeur n'ayant aucun droit de suite sur le matériel ne pouvait demander au tribunal, en se basant sur ce droit de suite, une condamnation contre les défendeurs.

L'offre de preuve de leur mauvaise foi ne pouvait non plus être admise. Le vendeur du fonds de commerce aurait pu demander au tribunal la nullité de la vente intervenue en prouvant non seulement la mauvaise foi de ses adversaires, mais encore l'insolvabilité de son débiteur, insolvabilité causée ou aggravée par la vente du matériel qu'il avait consentie. Mais il ne demandait ni la nullité de

la vente ni l'autorisation de prouver que cette vente avait causé l'insolvabilité de son débiteur ou l'avait augmentée.

Donc le privilège du vendeur, d'après cette décision, ne peut être exercé sur les éléments corporels du fonds, que dans le cas où le prix tel qu'il est fixé dans l'acte de vente et dans l'inscription comporte une ventilation et une part qui lui est applicable.

J.-E. GUEULLETTE.

L'Exportateur français

**

La propriété commerciale et le droit de reprise du propriétaire

Le propriétaire d'un immeuble peut-il, en invoquant l'article 5 de la loi du 30 juin 1926, refuser le renouvellement d'un bail commercial, afin de reprendre les lieux loués pour y installer un garage pour une automobile ? Par un arrêt du 29 décembre 1928, la Cour d'appel d'Aix a résolu négativement cette question, sur laquelle la jurisprudence est divisée.

Il résulte des termes mêmes de la loi de 1926 et aussi de son esprit, de son but, des travaux parlementaires qui l'ont précédée, dit la Cour, que les mots « occupation personnelle et effective » insérés dans l'article 5 s'entendent d'une reprise à usage d'habitation, mais qu'on ne doit pas étendre ce droit aux occupations qui, sans procurer au propriétaire un logement, lui assurent seulement des locaux annexes, d'une utilité contestable et discutée, tels que des garages pour automobiles.

Il ne faut pas perdre de vue que le législateur de 1926 a si bien voulu restreindre la reprise de l'article 5 aux propriétaires qui désirent les locaux pour les occuper personnellement et effectivement, que le même droit profite à certains proches parents du propriétaire. De toute évidence, ceux-ci auraient été écartés, si la reprise avait dû aboutir à la création d'annexes inhabitées, car alors le propriétaire et les membres de sa famille auraient été autorisés, à une époque où les logements sont en trop petit nombre, à évincer des occupants de locaux d'habitation ou de commerce pour la simple installation, au profit de tout un ensemble de personnes, de locaux inhabités dans un but de commodité ou d'agrandissement non indispensable.

En d'autres termes, la loi de 1926 n'a pu vouloir permettre au propriétaire, sans verser d'indemnité, de reprendre

des locaux destinés à d'autre but qu'à celui de l'habitation de lui-même ou de ses proches parents, alors qu'elle ne prévoit pour les commerçants la reprise à usage d'agrandissement ou de succursale qu'à la charge d'indemniser le locataire évincé.

En définitive, juge la Cour, dans l'exercice de son droit de reprise en vue de substituer un garage à un magasin, le propriétaire commettait un abus du droit que lui avait conféré l'article 5 de la loi du 30 juin 1926. Par suite, elle l'a condamné à payer, à son locataire, une indemnité d'éviction.

**

Sur quelle base doit être calculé le montant de la patente

Supposons deux locataires exerçant la même profession dans des locaux similaires à tous points de vue. L'un paie un loyer de 15.000 francs par an en vertu d'un bail d'avant-guerre, l'autre un loyer de 45.000 francs, bail d'après-guerre.

Conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, la valeur locative à retenir pour l'assiette du droit proportionnel de patente, lorsqu'il s'agit de locaux loués, est celle qui résulte des baux en cours au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition, à moins toutefois que ces baux n'aient été conclus dans des conditions anormales. Comme d'ailleurs un bail ne peut être écarté comme anormal du seul fait de son ancienneté, il s'ensuit qu'en principe les deux contribuables visés ci-dessus doivent être soumis au droit proportionnel de patente à raison du montant de leurs loyers respectifs.

**

Les chèques post-datés et le défaut de provision

Le tribunal correctionnel de la Seine a, le 6 décembre dernier, rendu un jugement dans les circonstances suivantes :

Un commerçant avait emprunté à une tierce personne une certaine somme qu'il s'était engagé à rembourser à une date déterminée. En paiement de cette somme il avait remis, le jour même de l'entente, un chèque post-daté. A l'échéance, le chèque s'étant trouvé sans provision, le prêteur avait déposé une plainte. La 13^e Chambre du tribunal correctionnel a condamné le tireur du chèque sans provision à 200 francs d'amende, mais elle a en outre condamné le prêteur des fonds à 500 francs d'amende pour « complicité » d'émission de chèque sans provision.

Tapage nocturne

.....

Un constructeur qui mettait au point la nuit, des appareils, est poursuivi pour tapage nocturne. D'abord condamné. Il est ensuite acquitté.

L'été dernier, des habitants de la rue du Commerce, à Civray, déposaient une plainte en tapage nocturne contre leur voisin, M. Hérault. Celui-ci, constructeur d'appareils de T. S. F., profitait de la nuit, où les « parasites » sont moins nombreux, pour mettre au point ses appareils. Il faisait ainsi un bruit particulièrement gênant pour ses voisins.

L'affaire vint devant le tribunal de simple police de Civray, qui condamna M. Hérault pour tapage nocturne à 2 francs d'amende.

M. Hérault s'étant pourvu en cassation, la Cour suprême cassa le jugement, le tribunal n'ayant pas statué sur un moyen de défense invoqué par le prévenu, et renvoya l'affaire devant le tribunal de simple police de Poitiers.

Celui-ci a relaxé M. Hérault et l'a renvoyé des fins de la poursuite sans dépens, estimant que le constructeur d'appareils de T. S. F. n'a pas contrevenu à un arrêté municipal prescrivant des mesures propres à empêcher l'exercice des professions bruyantes, troublant le repos des habitants et que, d'autre part, les bruits produits par les travaux de sa profession ne sont pas mis dans la catégorie des tapages nocturnes que prévoit et punit l'article 479, § 8 du Code pénal.

*
**

La plus-value d'un fonds de commerce, en cas de vente, est-elle passible de l'impôt sur les bénéfices industriels?

QUESTION. — Un fonds de commerce acheté, il y a plusieurs années, 50.000 francs, est apporté pour une valeur de 400.000 francs à une Société anonyme et payé uniquement en actions d'apport.

RÉPONSE. — Dans l'état actuel de l'interprétation administrative, les plus-values réalisées du chef des éléments de fonds de commerce autres que les marchandises ne sont pas passibles de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ou de l'impôt général. Cette solution doit être admise si, comme nous le comprenons, la plus-value ressortant

de l'apport du fonds en Société s'applique à l'achalandage et au matériel du fonds.

En dehors du droit d'enregistrement d'apport sur le montant du capital social, la mise du fonds en Société n'entraîne pas de droits fiscaux particuliers. Toutefois, si la plus-value s'appliquait à des marchandises, il y aurait lieu, pour autant, de l'assujettir à l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial et, si cette plus-value est réalisée par un particulier, à l'impôt général.

*
**

La justification de demande de déduction dans l'établissement de l'impôt général sur le revenu.

M. Breteau, sénateur, demande à M. le Ministre des Finances, si un contrôleur des contributions directes pouvant assumer les fonctions de receveur de l'enregistrement est fondé : 1° à exiger sur une déclaration d'impôt général sur le revenu d'un contribuable non commerçant, qu'il lui soit justifié, par production des reçus du paiement des intérêts et de l'acquit de l'impôt sur le revenu des créances, dépôts et cautionnements ; 2° à assurer le contrôle de ce dernier impôt en signalant au service de l'enregistrement la désignation des créanciers, le montant et la date des versements ; dépôts et cautionnements ; 3° à assumer l'impôt sur le revenu des créances.

RÉPONSE. — Pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, les contrôleurs des contributions directes sont fondés à exiger la production des quittances relatives aux intérêts dont la déduction est demandée dans les déclarations, en vue de s'assurer que ces intérêts ont été effectivement versés au créancier. D'autre part, si, à cette occasion, ils viennent à constater que lesdites quittances ne portent pas trace du paiement de l'impôt sur le revenu des créances, ils doivent signaler le fait au service de l'enregistrement qui assurera, le cas échéant, le recouvrement des droits exigibles. Lorsque cette constatation est faite par un receveur-contrôleur, celui-ci doit poursuivre lui-même la perception de l'impôt, puisqu'il a dans ses attributions à la fois le service des contributions directes et celui de l'enregistrement. (J. O. du 6 novembre 1928.)

Tout contribuable passible de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux doit depuis le 1^{er} janvier 1927, produire une déclaration basée sur le montant de son bénéfice réel.

M. Georges Pernot, député, expose à M. le ministre des Finances qu'un commerçant a fait, en 1926, un chiffre d'affaires déterminé, relativement auquel l'administration des contributions directes prétend que ce commerçant a réalisé un bénéfice supérieur à 50.000 fr. et demande, étant donné, d'une part que ce commerçant a toujours déclaré son chiffre d'affaires et que, d'autre part, il est dans l'impossibilité de fournir d'une façon exacte, en l'absence de comptabilité régulière, un compte de profits et pertes pour l'exercice écoulé si la déclaration du chiffre d'affaires ne peut pas être considérée et tenue comme suffisante.

Réponse. — Depuis le 1^{er} janvier 1927, les contribuables passibles de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ne sont plus admis à s'en tenir à la seule indication de leur chiffre d'affaires, et ils doivent conformément aux articles 8 à 10 des lois codifiées (décret du 15 octobre 1926), produire une déclaration basée sur le montant de leur bénéfice réel. Lorsque ce bénéfice excède 50.000 francs, les intéressés doivent en déclarer le montant exact et fournir en même temps un résumé de leur compte de profits et pertes ou un état de leurs bénéfices. Il est d'ailleurs, admis que l'état des bénéfices produit par les contribuables n'ayant pas tenu de comptabilité en 1926, malgré les prescriptions du Code de commerce, peut être limité à l'indication des principaux éléments servant à déterminer le bénéfice net, à savoir le bénéfice brut, les frais généraux et les amortissements. Le montant du bénéfice brut peut être obtenu en appliquant au montant des ventes, le pourcentage moyen de bénéfice brut pratiqué dans l'entreprise au cours de l'année 1926. Quant aux frais généraux et aux amortissements, ils paraissent pouvoir être indiqués d'une manière suffisamment précise même en l'absence de comptabilité régulière. En procédant de la sorte et en représentant ultérieurement, s'il y est invité par le contrôleur, les documents en sa possession de nature à justifier la sincérité de sa déclaration le contribuable envisagé sera considéré comme ayant satisfait aux nouvelles prescriptions légales. (J. O., 30 mars 1927.)

FORMATIONS DE SOCIÉTÉS

- D. 11 mars. — L'Economie Electrique, 25, rue Albouy. Fournitures pour l'électricité. Cap. 100.000 fr. Assp. du 18 février.
- G. P. 9 mars. — Société anonyme Electricus, 24, rue de la Pépinière. Applications de l'électricité. Cap. 1.500.000 fr. Délib. du 11 févr.
- G. P. 15 mars. — Stoppelacre (G.) et M. Mortier, 10, rue Girard, Montreuil-s.-Bois, T.S.F. Cap. 5.000 fr. Assp. du 11 mars.
- A. P. 30 mars. — Appareillage moderne et scientifique, 81, rue d'Amsterdam. Appareillage électrique. Cap. 25.000 fr. Assp. du 25 mars.
- P. A. 26 mars. — Compagnie Française d'Accumulateurs électriques, 12, rue d'Aguesseau. Cap. 7.500.000 fr. Assp. du 14 mars.
- Assp. 22 mars. — Les Câbleries d'Épinay, 18, rue Duphot. Câbles pour l'électricité. Cap. 500.000 fr. Délib. du 5 mars.
- R. J. 21 mars. — Central Matériel, 17, rue Fontaine-au-Roi. Electricité. Cap. 30.000 fr. Assp. du 25 février.
- L. 22 mars. — Société des Anciens Etablissements Gosset (Jean), 17, rue Campagne-Première. Installations électriques. Cap. 500.000 fr. Délib. du 27 février.
- Ass. P. 22 mars. — Orea (Etablissements), 38, avenue d'Ivry. Transformateurs radio-électriques. Cap. 150.000 fr. Assp. du 8 mars.
- An. P. 25 mars. — Radio-Clar, rue Lever, 14. Radiotélégraphie. Cap. 32.000 fr. Act. not. du 27 février.
- L. 21 mars. — Société Nouvelle de Radiophonie, 67, rue Haxo. Matériel radiophonique. Cap. 100.000 fr. Assp. du 20 mars.
- An. P. 29 mars. — Radio-Fer, 39, rue François-I^{er}. Radiophonie. Cap. 100.000 fr. Délib. du 18 mars.
- A. P. 1^{er} avril. — Fron, Teysier, Pouzet, Finard et Cie, 97, boulevard Saint-Michel. Brevet électro-magnétique. Cap. 25.200 fr. Assp. du 1^{er} mars.
- D. 3 avril. — Ateliers électro-mécaniques de Suresnes, 34, rue Carnot. Cap. 50.000 fr. Assp. du 29 mars.

MODIFICATIONS DE SOCIÉTÉS

- A. C. 12 mars. — C. E. M. A. (Constructions électro-mécaniques d'Asnières), 236, avenue d'Argenteuil, Asnières. Appareillage électro-magnétique. Cap. 2.200.000 fr. Délib. du 14 février.
- G. P. 13 mars. — Etablissements Radio L. L. (Société anonyme), 5, rue du Cirque. Cap. 12.050.000 fr. Délib. du 26 février.
- P. A. 15 mars. — Radio-Stand, 2, rue de Lancry. Cap. 250.000 fr. Act. not. du 25 février.
- A. P. 23 mars. — Berger-Duquesne et Cie, 20, rue Rivay, Levallois, T. S. F. Cap. 35.000 fr. Assp.
- P. A. 28 mars. — Brunet (Société anonyme des Etablissements), 5, rue Sextius-Michel. Cap. 2.000.000 fr. Délib. du 4 mars.
- D. 3 avril. — Le Décolletage Moderne, 22, rue Etienne-olet, Malakoff. Cap. 200.000 fr. Assp. du 31 déc.
- G. P. 4 avril. — Radio-Electricité, 70, rue des Vignes. Cap. 50.000 fr. Assp. du 14 mars.

CHANGEMENTS DE SIÈGE

- J. O. 14 mars. — Etablissements Monopole, 22, avenue Valvein, Montreuil-sous-Bois. Délib. du 25 févr.
- P. A. 23 mars. — Compagnie des Lampes, 29, rue de Lisbonne. Cap. 60.000.000 fr. Délib. du 25 févr.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

- P. A. 11 mars. — Etablissements Mercure, 23, rue de Péetrograd. Cap. 50.000 fr. Assp. du 11 février.
- J. S. S. 18 mars. — Société Baltic, 83, boulevard Jean-Jaurès, Clichy. Cap. 50.000 fr. Délib. du 27 février.
- A. P. 9 mars. — Ferry (Etablissements Raymond), 59, rue de l'Aqueduc. T.S.F. Cap. 200.000 fr. Assp. 5 février.
- J. S. S. 18 mars. — Lampes Cod-Lux, boulevard Voltaire. Cap. 50.000 fr. Délib. du 7 février.
- A. P. 30 mars. — Morin et Cie, 9, rue Saint-Augustin. Constructions de pièces électriques. Cap. 60.000 fr. Assp. 22 mars.
- G. P. 30 mars. — Grandin et Moreau, 84, rue des Entrepreneurs. T.S.F. Assp. du 25 mars.

VENTES DE FONDS

- An. P. 25 mars. — Vendeurs : Marius et Marcel Cuperly. Acquéreur : Société Radio-Clair, Fonds de Radiotélégraphie, 16, rue Levert.
- D. 11 mars. — Vendeur : Veuve Frost. Acquéreur : Société L'Economie Electrique, Fonds de fournitures pour l'électricité, 25, rue Albouy.
- D. du 13 mars. — Vendeur : André. Acquéreur : Loizel. Droit au bail d'un fonds d'électricité, 26, rue de Maubeuge.
- P. A. 21 mars. — Vendeur : Lecoq. Acquéreur : Société Etablissements Radio Lecoq. Fonds d'appareils de T.S.F., 10 bis, rue de la Chine.
- A. P. 20 mars. — Vendeur : Godeau. Acquéreur : Oster. Fonds d'électricité, 63, rue Raspail, Maisons-Alfort.
- A. P. 28 mars. — Vendeur : Tence. Acquéreur : Société des Etablissements Himey. Lampes électriques, boulevard Jules-Ferry, 15.

FAILLITES

- A. P. 23 mars 1929. — Chandon (Marcel-Paul-Joseph). Fabrique d'isolants et objets moulés, 155, rue de Paris, Ivry-sur-Seine ; actuellement à Saint-Germain-des-Angles (Eure). Ouverture le 20 décembre 1928.
- B. O. 13 février 1929. — Laporte, André (Radio-Approvisionnement), 2, rue Preschez, Saint-Cloud. Jugement du 13 septembre.
- A. P. 25 mars. — Pompon (René-Elie-Jean), fabricant d'articles de T.S.F. 21, rue Vandrezanne et 28, rue Bobillot et demeurant 5, rue Leneveux. Ouverture au 20 mars.

La PUBLICITÉ de

RADIO-MATÉRIEL
est rigoureusement

SÉLECTIONNÉE,

c'est ce qui en fait la VALEUR

CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES

On ne se doute pas du travail de précision que représente la fabrication d'une plume pour stylographe.

Les métaux précieux ont des emplois parfois peu connus. Un des destinées de l'iridium est de figurer, sous la forme d'un minuscule globule, à l'extrémité des plumes de stylographes pour en accroître la dureté.

Point n'est besoin d'être grand clerc en chimie pour deviner que ces plumes doivent être inaltérables, pour pouvoir supporter les effets corrosifs du bain d'encre où elles sont perpétuellement plongées; c'est pourquoi l'or, métal absolument inaltérable et relativement peu coûteux par rapport aux autres métaux précieux, a été choisi pour cet usage. Mais il a un défaut: celui d'être mou, si bien que le frottement sur le papier aurait tôt fait d'é mousser le bec de la plume si ce dernier n'était pas « armé », pourrait-on dire, afin d'avoir la dureté voulue. Il va de soi, d'ailleurs, que cette pointe de la plume doit être elle-même inaltérable, et en métal précieux par conséquent. En l'espèce, on fait appel à l'iridium dont le seul inconvénient est de coûter, nous l'avons dit, 140.000 francs le kilo.

Il en résulte que la fabrication d'une plume de stylographe est une opération fort délicate à partir du moment où les lingots d'or, après avoir été laminés à plat à l'épaisseur requise, ont été découpés à la presse à estamper. C'est alors, en effet, qu'à l'extrémité de chaque bec non encore fendu il faut souder la parcelle d'iridium qui supportera le frottement contre le papier. Cette parcelle est placée au milieu de la pointe préalablement aplatie, et incrustée dans l'or au moyen d'un chalumeau dont la flamme affecte la forme d'un dard très fin. Dans cette opération, pour laquelle l'ouvrier doit s'aider d'une loupe de joaillier, l'iridium n'est pas fondu, mais seulement incrusté et recouvert d'une mince couche d'or.

Viennent ensuite diverses opérations qui donnent à la plume sa flexibilité, son poli, ses inscriptions: il reste à fendre le bec et c'est ici qu'il faut de la précision dans le coup d'œil et de la sûreté dans la main, car cette fente, effectuée à l'aide d'une roue enduite d'émeri et tournant à plus de 2.000 tours par minute, doit exactement passer par le milieu de la parcelle d'iridium. Si la fente est légèrement irrégulière, ou si elle ne sépare pas la parcelle d'iridium en deux moitiés bien pareilles, la plume est à rejeter. Il faut, dit-on, des mois d'apprentissage pour effectuer ce travail d'une façon parfaite.

RADIO - MATÉRIEL

ne fait de

..... PUBLICITÉ

que pour des

MAISONS SÉRIEUSES

construisant un

MATÉRIEL ÉPROUVÉ



Sa Publicité est sélectionnée
c'est ce qui en fait la valeur.

Achetez
de
confiance

..... les articles figurant

dans

RADIO - MATÉRIEL

..... LES REVUES ET JOURNAUX A LIRE

Affaires et Publicité

Vendre « Tout ce qui concerne la vente et la publicité ». Revue mensuelle. Le numéro, 4 francs, 20, rue Vernier, Paris (17^e) ; abonnement un an : 45 fr.

Le Commerce « Tout ce qui concerne le fonctionnement d'une maison ». Abonnement : un an 30 fr., 53, rue de Rivoli, Paris (1^{er}).

Les Echos « La grande revue commerciale française ». Tous les mercredis. Le numéro, 2 fr. 50. Abonnement un an : 100 francs, 2 et 4, rue Martel, Paris.

La Publicité « Organe technique des annonceurs ». Revue mensuelle. Le numéro, 3 francs. Abonnement un an, 40 francs, 6, rue de la Grange-Batelière.

Réussir « Journal mensuel d'organisation et d'affaires ». Le numéro : 1 fr. Abonnement un an : 15 francs, 46, rue Lamartine.

Journal des affaires et de la publicité « Organe consacré à l'organisation et au lancement de toutes les affaires ». Le numéro spécimen 0 fr. 50. Abonnement un an : 10 fr. 12, rue des Messageries, Paris (10^e).

Les Questions comptables, juridiques, fiscales, 32, rue St-Marc, Paris (2^e). Abonnement un an : 35 fr.

La Métallurgie française. Journal mensuel des Quincailliers et Marchands de fer de France. Abonnement ; France et Colonies, un an, 40 francs, 30, rue Auguste-Chevallier, Tours.

Voir clair en affaires — Bulletin du Chef d'entreprise. Le numéro 1 fr. 50. Abonnement : un an 15 fr. 17, rue de Mogador Paris. Chèques postaux 684-59.

L'Exportateur français : « Le grand organe du Commerce et de l'Industrie ». Tous les jeudis. Abonnements : France et Colonies, un an, 100 fr. ; Belgique, 130 fr. Le numéro, 3 fr. — 1, rue Taitbout, Paris, 9^e.

T. S. F.

Le Radiogramme « Hebdomadaire de la « Radiophonie du midi », villa Schmith, rue Monié, Toulouse. Le numéro, 0 fr. 75. Abonnement un an : 36 francs.

Le Petit Radio « Journal hebdomadaire des sans-filistes » Le numéro, 0 fr. 50. Abonnement un an : 25 francs, 20, boulevard Mcatmartre, Paris.

Radio-Magazine « Le grand illustré de la T. S. F. », paraissant le dimanche. Le numéro, 1 fr. Abonnement un an : 40 fr., 61, rue Beaubourg, Paris 3^e.

La Parole libre de T. S. F. « Le Journal parlé. Les Amis de la Tour », hebdomadaire, 26, rue du Dragon, Paris (6^e). Le numéro, 0 fr. 60. Abonnement un an : 30 fr.

Q. S. T. « Français et Radio-Electricité réunis, paraissant le 1^{er} de chaque mois », 53, rue Réaumur. Abonnement un an : 70 francs.

L'Antenne « Journal français de vulgarisation T. S. F. Le numéro, 1 fr. Abonnement un an : 40 fr., 53, rue Réaumur, Paris (2^e).

Fil et sans fil. — Le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Toutes les applications de l'électricité. Le numéro 1 fr. Abonnement : un an 20 fr. 15, rue de Grammont, Paris 2^e. Chèq. post. 1036-68, Paris.

Le Radioux. — Grand illustré mensuel de la Radio, le numéro 1 fr. 50. Abonnement, 12 numéros 18 fr. 74, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris 1^{er}.

France-Radio « Organe hebdomadaire de Radio-vulgarisation ». Le numéro, 0 fr. 50. Abonnement, un an : 24 francs, 61, rue Damrémont, Paris (18^e).

Le Haut-Parleur, Journal hebdomadaire de T. S. F., 20 pages minimum avec les programmes des radio-concerts de la semaine. Le numéro 0 fr. 75 ; abonnement, 30 fr. par an, paraît le samedi. Direction, 23, avenue de la République, Paris 11^e.

T. S. F. Revue « hebdomadaire de T. S. F. pratique » 7, rue Vesale, Paris (5^e). Le numéro, 0 fr. 60. Abonnement, un an : 26 fr.

Radio-Amateurs et Professionnels, Revue pratique et technique des usages de la T. S. F., paraissant tous les mois. — Le numéro : 2 francs. — Abonnement un an : 20 francs. — Etranger 30 francs. — Direction : 14, rue de Bretagne, Paris-3^e.

La Radiophonie pour tous, éditée chaque mois par le Haut-Parleur, contient un montage complet avec bleu de construction. Le numéro 2 fr. 50, abonnement, 20 fr. par an. 23, Avenue de la République, Paris.

Le Radio-Guide, permet de trouver en 3 secondes tous renseignements sur les postes émetteurs du monde entier. Prix. 5 fr. 23, avenue de la République, Paris, 11^e.

« **Journal des 8** ». Paraît chaque samedi sur 8, 12 ou 16 pages. Seul journal français exclusivement réservé à l'émission d'amateurs, édité par ses lecteurs répartis dans le monde entier. Organe officiel du Réseau des Emetteurs français (section française de L'I.A.R.U.) Abonnement un an : France, 50 fr., Etranger, 100 fr. G. VEUGLIN (8BP), administrateur, RUGLES (Eure). Chèques Postaux : Rouen 7952.

LE GÉRANT : P. LAGUESSE.

Imprimerie Les Presses Modernes,
45 rue de Maubeuge, Paris (Ateliers à Troyes)

RADIO-MATERIEL

— TOUT —

Le **MEILLEUR MATÉRIEL**

de **T.S.F.**

au **PRIX** du **FABRICANT**

Une SEULE Lettre

Une SEULE Commande

Un SEUL Envoi

MAXIMUM de Rapidité
MINIMUM de Frais ...

voilà ce que vous offre
la **MAISON de GROS** de la **T.S.F.**

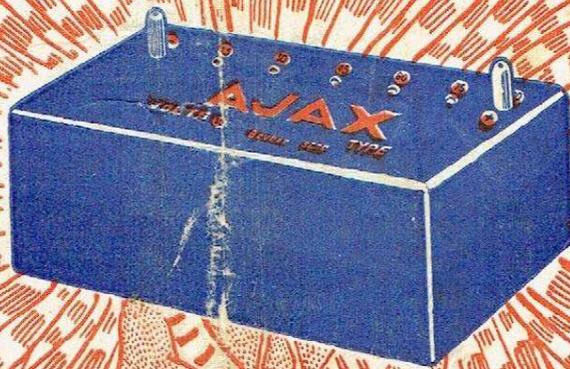
Etabliss. **André LAPORTE**
13, rue Félix-Faure, PARIS-15^e
Tél. Vaugirard : 12-16, 13-55, 29-82

Etabliss. **René BANCAL**
54, rue Bayard TOULOUSE
Tél : 442 — (Haute-Garonne)

Les Nouveaux Blocs "AJAX"

BREVETÉS
S.G.D.G

Mélange
K 93



*sont le résultat de longues recherches
de laboratoire adaptées aux dernières
exigences des différents postes de T.S.F*

Matières premières strictement sélectionnées
Fabrication rigoureusement contrôlée...
Emploi agréable et facile.....
Présentation très étudiée.....

Ils sont le dernier mot du progrès

Un poste alimenté avec les produits "AJAX" est un poste qui marche